

BAROMÈTRE D'OPINION DE LA DREES

**SUR LA SANTÉ, LA PROTECTION SOCIALE,
LES INÉGALITÉS ET LA COHÉSION SOCIALE**

Principaux enseignements de l'enquête 2014

Mars 2015

Réf. UC098

BVA Opinion

Chef de groupe : Jules MOURIER
Chargée d'études : Caroline KUBIAK

Drees et DGCS

10-18, place des 5 martyrs du lycée Buffon
75696 Paris Cedex 14

Le Baromètre d'opinion de la Drees est un outil de référence pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que sur les inégalités sociales.

L'enquête est réalisée à la demande de la Drees par l'Institut BVA depuis 2004. Elle existe depuis 2000. En 2014 a été introduit un module portant sur la cohésion sociale, exploité en collaboration avec la DGCS. Ce module est le prolongement du Baromètre de la Cohésion sociale, qui était collecté et analysé par le Credoc depuis 2011.

Un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine a été interrogé en face-à-face, du 20 octobre au 6 décembre 2014.

Cet échantillon est constitué de 3009 personnes en 2014 (qui seront par convention nommés « Français » dans ce document), ce qui représente une taille importante pour ce type d'enquête. Il a été construit selon la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

Les chiffres clés 2014	5
Introduction	6
I – Enjeux sociaux et inégalités.....	7
A - Évolution des préoccupations des Français	7
B - Les Français nombreux à juger la société injuste et à souhaiter une réforme de celle-ci sur certains points.....	9
C - La perception des inégalités entre les femmes et les hommes et la prévalence des stéréotypes sexués : des opinions souvent liées à l'âge et au sexe des Français interrogés	11
D - L'opinion des Français sur les immigrés, les facteurs de la réussite et les nouvelles formes de famille : des résultats variables selon l'âge	14
E - Les inégalités de revenus : le montant des rémunérations estimé et souhaité par les Français pour différentes professions très variable	16
II – Les Français face à la pauvreté et l'exclusion	20
A - Perception de la pauvreté et de l'exclusion.....	20
B - Les politiques sociales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : RSA, SMIC, allocations chômage, aides publiques.....	23
III – Les Français et les retraites	27
A - Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite	27
B - Réformes et évolutions du système de retraite : une large majorité de Français toujours favorables à des avantages au moment de la retraite pour les personnes ayant élevé des enfants	30

IV – Les Français et la famille.....	33
A - Pour une majorité de français, les familles aux revenus les plus modestes sont celles qu'il faut aider en priorité.....	33
B - L'opinion des Français à l'égard de l'accueil et de la garde des jeunes enfants	35
C - Les allocations familiales : une large majorité de Français favorables à ce qu'elles soient attribuées en fonction des ressources des familles.....	39
D - La perception des droits des homosexuels, un an après l'entrée en vigueur de la loi sur l'ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples	40
V – Dépendance et handicap	42
A - Dépendance : les pouvoirs publics prioritairement attendus pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes.....	42
B - Face à la dépendance de leurs propres parents, les opinions des Français divergent	45
C - Les Français partagés sur les efforts de la société pour intégrer les personnes handicapées.....	45
VI – Les Français et le système de protection sociale	47
A - Le principe d'universalité du système de protection sociale de moins en moins plébiscité par les Français.....	47
B - Le financement du système de protection sociale	48
VII – Les Français et leur santé	55
A - Perception générale de l'état de santé de la population	55
B - Perception du système de santé français	58
C - Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie	61
D – Les Français et la législation sur la fin de vie.....	62
VIII – Les Français et la cohésion sociale	63
A - Appartenance et sentiment d'être intégré dans la société.....	63
B - Appréciation de la cohésion sociale et des actions à mettre en œuvre pour la renforcer	68
C - Les Français et la place qu'ils occupent dans la société.....	70

Les chiffres clés 2014

- * **54%** des Français sont optimistes pour eux-mêmes et **32 %** le sont pour leurs enfants ou les générations futures *Voir p. 7*
- * **56 %** des femmes affirment réaliser la majorité des tâches ménagères dans leur foyer, contre **7 %** des hommes *Voir p. 12*
- * **32 %** des Français affirment qu'il y a un risque qu'ils deviennent pauvres dans les cinq prochaines années *Voir p. 20*
- * **49 %** des Français considèrent être suffisamment aidés par les pouvoirs publics ou ne pas avoir besoin d'être aidés *Voir p. 26*
- * **82 %** des Français estiment que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages au moment de la retraite. *Voir p. 30*
- * **61 %** des Français seraient prêts à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance. *Voir p. 44*
- * **80 %** des Français considèrent que le système de protection sociale français peut servir de modèle à d'autres pays *Voir p. 53*
- * **76 %** des Français affirment que « tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu », mais seulement **45 %** considèrent que l'on a « la même qualité de soins quel que soit son revenu » *Voir p. 59*
- * **39 %** des Français déclarent avoir personnellement le sentiment d'appartenir avant tout à la France, contre **24 %** qui ont le sentiment d'appartenir à leur commune ou à leur quartier *Voir p. 63*
- * **94 %** des Français ont le sentiment d'être bien intégrés à la société française *Voir p. 65*

Introduction

L'étude menée par l'institut BVA pour la Drees en 2014 traduit une certaine inquiétude des Français quant à leur situation économique, reflétant ainsi une nouvelle fois, la crise socio-économique que la société française traverse actuellement.

Le chômage a atteint 10,4 % au troisième trimestre 2014. Ce niveau élevé n'a pas connu de baisse notable malgré les objectifs de réduction régulièrement annoncés pendant l'année 2014. D'ailleurs, le chômage inquiète 88 % des Français dans cette enquête et fait partie des trois thèmes les plus préoccupants cette année, avec la pauvreté et le pouvoir d'achat.

Un an après la nouvelle réforme des retraites votée par le Parlement en décembre 2013, qui instaurait l'augmentation de la durée de cotisation de 41 à 43 ans, les Français non-retraités envisagent un départ à la retraite plus tard qu'auparavant : la moitié d'entre eux donnent un âge supérieur ou égal à 65 ans. Cette réforme était partie intégrante du Pacte de responsabilité passé par la majorité au pouvoir depuis 2012 qui incluait aussi des mesures de prise en compte de la pénibilité au travail.

Plus généralement, l'étude menée par l'institut BVA pour la Drees traite de la perception des Français sur leur santé, les inégalités, la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que la cohésion sociale. En effet, cette année, l'étude comprend une large partie consacrée à la cohésion sociale en France, reprenant le baromètre de la cohésion sociale réalisé par le Credoc les années précédentes : les questions posées fournissent de nombreux enseignements relatifs à la force des liens qui unissent les Français, au sentiment d'appartenance au territoire ainsi qu'aux éléments qui déterminent le sentiment d'intégration à la société française.

Cette étude a été réalisée en face à face du 20 octobre au 6 décembre 2014, auprès d'un échantillon national de 3009 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble des personnes interrogées comme dans le détail des variables sociodémographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux et inégalités

* **54 %** des Français sont optimistes pour eux-mêmes alors qu'ils sont 32% à l'être pour leurs enfants Voir p. 7

* **43 %** des Français estiment qu'il n'y a pas assez d'intervention de l'État dans le domaine économique et social..... Voir p. 10

* Pour **57 %** des Français, les inégalités entre les hommes et les femmes ont plutôt diminué depuis dix ans. Voir p. 11

* **76 %** des Français pensent qu'il faut réglementer les écarts de salaires dans les entreprises, pour que le salaire le plus haut ne dépasse pas dix fois le montant du salaire le plus bas Voir p. 18

A - Évolution des préoccupations des Français

1. Plus de la moitié des Français sont optimistes pour eux-mêmes tandis que moins d'un tiers le sont pour leurs enfants ou les générations futures

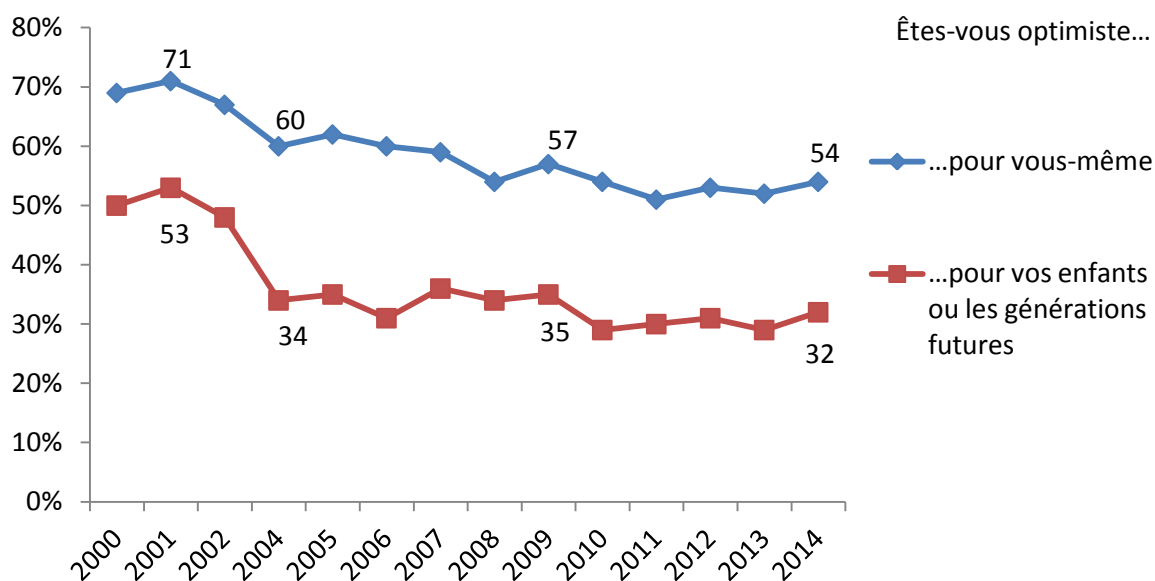
Plus de trois quarts des Français jugent leur situation « bonne » (77 %, contre 23 % qui la jugent « mauvaise »). Ce résultat est comparable à ceux observés en moyenne depuis 2009, alors qu'il se situait à 80 % ou plus sur la période 2004-2006.

Au vu de leur situation actuelle, la part de Français qui jugent que « celle de leurs parents était meilleure au même âge » est plus importante que celle qui juge qu'elle était « moins bonne » (45 % contre 28 %). On constate ici un différentiel de 17 points entre ces deux opinions, comparable aux résultats observés depuis 2011 pour cette question.

En ce qui concerne l'avenir, les Français restent globalement pessimistes, malgré un léger regain d'optimisme observé lors de cette édition : plus de la moitié des Français sont « optimistes pour eux-mêmes » (54 %) et près d'un tiers le sont « pour leurs enfants et les générations futures » (32 %), soit respectivement deux et trois points de plus qu'en 2013 sur ces résultats.

Graphique 1 :

OG3. Moins d'un tiers des Français sont optimistes pour leurs enfants ou les générations futures quand ils pensent à l'avenir.



Réponse à la question : "Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

2. Des Français préoccupés personnellement par la précarité (emploi, revenus, retraites)

Neuf Français sur dix se déclarent préoccupés personnellement par la pauvreté (90 %), le niveau des salaires et du pouvoir d'achat (89 %), le chômage (88 %) et l'avenir du système de retraite (87 %).

Parmi les nouveaux sujets proposés cette année, outre le chômage et l'avenir du système de retraite, une grande majorité de Français citent « la dette de la France » (71 %), « la santé des Français » (70 %) et « le logement » (66 %). De tous les sujets proposés, « l'insécurité dans le quartier ou le village » est le seul qui est cité par une minorité de Français (41 %).

Enfin, parmi les sujets déjà soumis les années précédentes, on observe des baisses remarquables du sentiment de préoccupation sur certains sujets, notamment le Sida (58 %, - 14 points), les crises financières internationales (69 %, - six points) et le cancer (83 %, - cinq points).

B – Les Français nombreux à juger la société injuste et à souhaiter une réforme de celle-ci sur certains points

1. Une société perçue par plus de trois Français sur quatre comme injuste

Pour trois quarts des Français, la société française est perçue comme « plutôt injuste » (76 %). Ce pourcentage se situe à un niveau comparable aux années précédentes. Pour trois quarts des Français, les inégalités en France depuis cinq ans ont globalement augmenté (76 %) et vont plutôt augmenter à l'avenir (77 %).

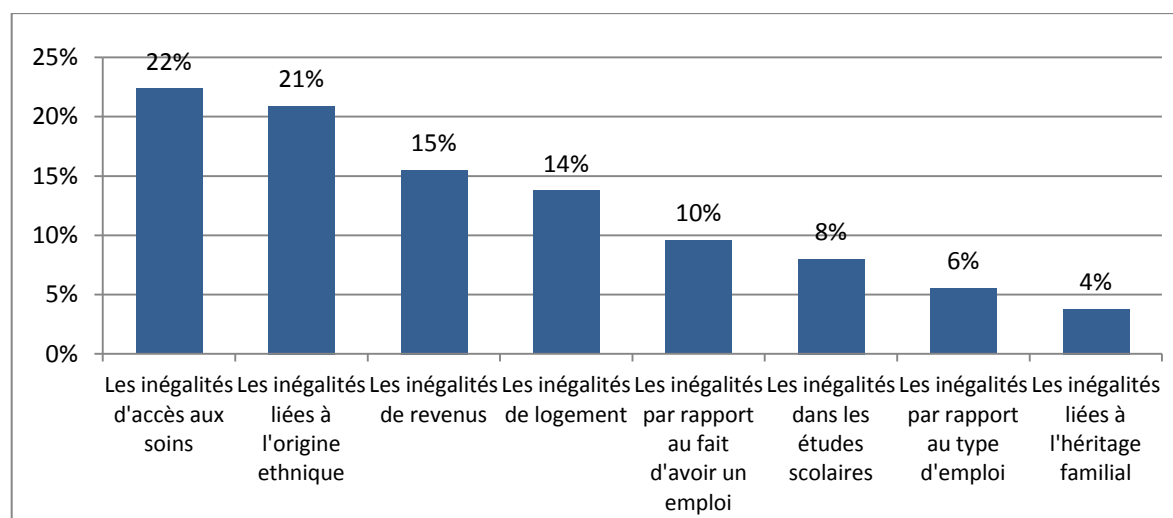
2. Près de deux Français sur cinq considèrent que les inégalités de revenus sont les plus répandues

Parmi les différents types d'inégalités proposés aux Français, « les inégalités de revenus » sont considérées comme les plus répandues dans le pays (39 % de citations). Le fait d'avoir un emploi ou non a aussi été cité par 13 % de Français, devant les inégalités liées à l'origine ethnique (11 %) et les inégalités de logement (10 %).

Interrogés sur les inégalités qui sont les moins acceptables, les Français citent en tête les « inégalités d'accès aux soins » (22 %) et les « inégalités liées à l'origine ethnique » (21 %). Au sujet de l'évolution des types d'inégalités les plus cités par les Français, les inégalités liées à l'origine ethnique ne sont en deuxième position que depuis cette année, et les inégalités liées à la santé seulement depuis 2013.

Graphique 2 :

IN5. Les inégalités d'accès aux soins et celles liées à l'origine ethnique sont considérées comme les moins acceptables.



Réponse à la question : "Il existe plusieurs types d'inégalités. Parmi les suivantes, quelles sont celles qui sont LES MOINS ACCEPTABLES aujourd'hui dans la société française... ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

3. La majorité des Français souhaitent que la société française soit réformée, mais uniquement sur certains points

- *Plus de deux tiers des Français souhaitent des réformes dans la société française mais tiennent également à ce que l'essentiel soit préservé*

Quand on leur demande ce qu'ils pensent de la société française telle qu'elle existe aujourd'hui, une large majorité de Français déclarent qu'« il faut réformer la société française sur certains points tout en en conservant l'essentiel » (69 %). Plus d'un quart des Français estiment qu'« il faut radicalement changer la société française » (27 %) tandis que seuls 4 % des Français affirment qu'« il faut conserver la société française en l'état ».

Les 35-49 ans sont plus nombreux que le reste de la population à se prononcer pour un changement radical de la société française (32 %, supérieur de 5 points à la moyenne). Certaines catégories socioprofessionnelles sont davantage susceptibles de souhaiter un changement radical. Cela est notamment le cas des artisans et commerçants (39 %), des ouvriers (32 %), ainsi que des catégories de revenus les plus faibles (33 % de ceux dont les revenus sont inférieurs à 1 000 euros).

- *Plus de deux Français sur cinq estiment qu'il n'y a pas assez d'interventions de l'État en matière économique et sociale*

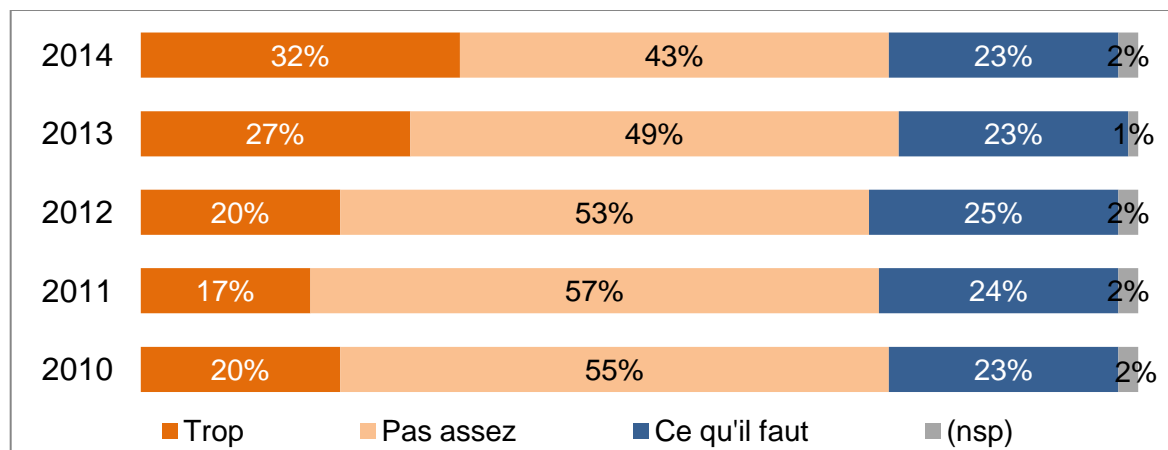
Plus de deux Français sur cinq pensent qu'il n'y a « pas assez » d'interventions de l'État « en matière économique et sociale » (43 %). Près d'un tiers estiment plutôt qu'il y a trop d'interventions de l'État (32 %) tandis qu'une part plus restreinte de Français déclarent qu'il y a juste ce qu'il faut d'interventions de l'État (23 %).

La part des Français qui estiment qu'il y a trop d'interventions de l'État est en nette augmentation (15 points de plus qu'en 2011) tandis que ceux qui considèrent qu'il n'y a pas assez d'interventions de l'État sont moins nombreux qu'auparavant (43 %, 14 points de moins).

Certaines catégories socioprofessionnelles comme les agriculteurs (59 %, supérieur de 27 points à la moyenne), les artisans ou commerçants (48 %, supérieur de 16 points) ou les retraités (38 %, supérieur de six points), ont davantage tendance à critiquer le niveau d'intervention de l'État, trop important selon eux.

Graphique 3 :

OG7. Depuis 2010, la proportion de Français qui considèrent qu'il y a « trop » d'interventions de l'État « dans la vie économique est sociale » a augmenté de 12 points



Réponse à la question : "Pensez-vous qu'il y a trop d'interventions de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2010-2014

C - La perception des inégalités entre les femmes et les hommes et la prévalence des stéréotypes sexués : des opinions souvent liées à l'âge et au sexe des Français interrogés

1. *La majorité des Français ont le sentiment que les inégalités entre les hommes et les femmes sont importantes, une opinion davantage présente chez les femmes*

Plus de la moitié des Français considèrent que les inégalités entre les hommes et les femmes en France sont importantes (58 %, dont 8 % de « très importantes »). Cette proportion est en baisse notable de huit points par rapport à 2013. Les femmes et les personnes âgées de 50 à 64 ans estiment davantage que ces inégalités sont importantes (63 % des femmes et 62 % des 50-64 ans contre 52 % des hommes).

Par ailleurs, interrogés quant à l'évolution des « inégalités entre les hommes et les femmes depuis 10 ans », plus de la moitié des Français estiment qu'elles ont « plutôt diminué » (57 %). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir cet avis (65 % des hommes contre 51 % des femmes). Une minorité de Français jugent qu'elles ont au contraire « plutôt augmenté », opinion davantage présente parmi les femmes (17 %, contre 12 % des hommes). Certaines catégories socioprofessionnelles sont également plus sceptiques quant à la diminution des inégalités. C'est notamment le cas des ouvriers (18 %) et des employés (19 %) qui estiment au contraire qu'elles ont augmenté.

2. Pour une grande majorité des Français, la répartition du travail domestique tend à davantage d'égalité. Toutefois, ce constat reste davantage partagé par les hommes

- Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à estimer que les tâches ménagères sont majoritairement faites par elles-mêmes

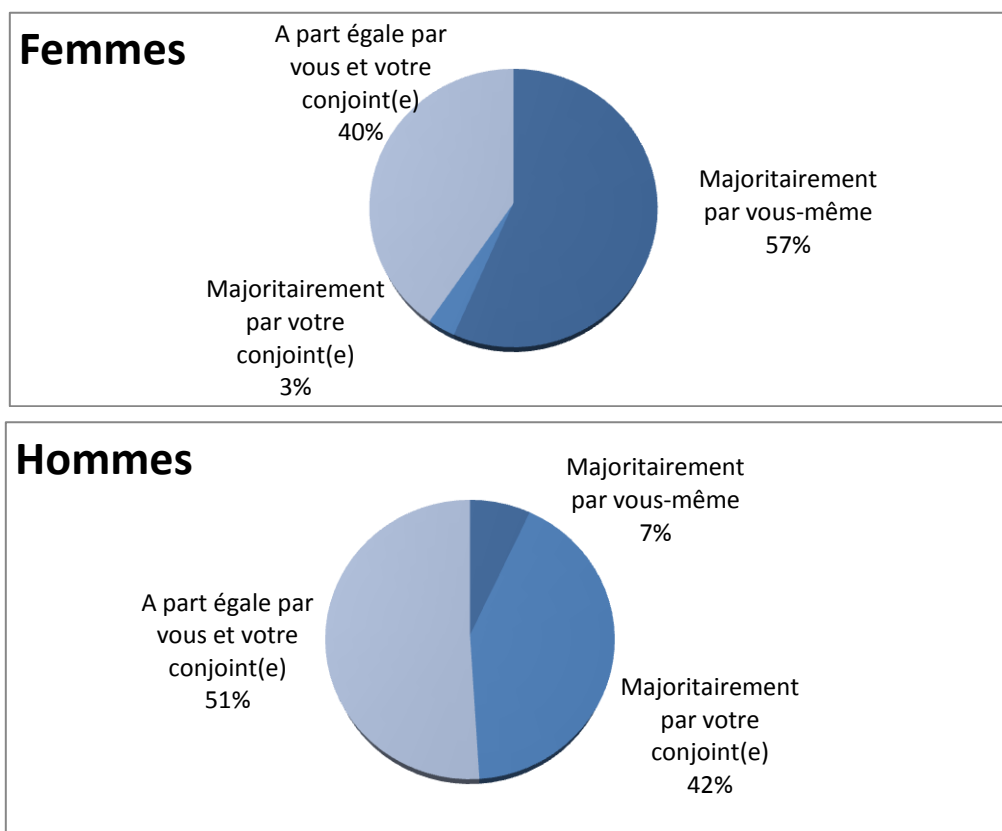
Pour près de la moitié des Français, chez eux, « les courses, le linge et le ménage sont faits à part égale entre eux et leur conjoint(e) » (45 %). Les hommes et les Français les plus jeunes font plus souvent ce constat : 51 % des hommes contre 40 % des femmes et 66 % des Français de moins de 30 ans contre 40 % des plus de 50 ans.

Près d'un tiers des Français affirment que chez eux, ces tâches ménagères sont « majoritairement faites par eux-mêmes » (31 %). Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à faire ce constat : 56 % des femmes contre 7 % des hommes.

A l'inverse, 42 % des hommes estiment que chez eux les tâches ménagères sont majoritairement effectuées par leur conjoint(e) contre 3 % des femmes.

Graphique 4 :

OG10. La répartition du travail domestique (les courses, le ménage et le linge) est perçue différemment par les hommes et les femmes



Réponse à la question : "Chez vous, les courses, le ménage et le linge sont-ils faits...".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

- *La majorité des Français considèrent que, dans l'ensemble, les hommes en font plus qu'avant*

Au sujet de la répartition des tâches ménagères (linge, courses, ménage) dans les jeunes couples aujourd'hui, la majorité des Français pensent que la répartition est égalitaire, c'est-à-dire que « les hommes en font autant que les femmes ». 56 % des Français vont dans ce sens, contre 40 % qui estiment que « les hommes en font moins que les femmes » et 3 % qui estiment que « les hommes en font plus que les femmes ». Les hommes sont légèrement plus nombreux à estimer que les hommes en font autant que les femmes (58 % pour les hommes contre 55 % pour les femmes).

Interrogés sur l'évolution du rôle des hommes, à savoir s'ils en font moins, autant ou plus qu'avant, près de huit Français sur dix estiment que les hommes en font plus qu'avant (78 %). Les hommes sont légèrement plus nombreux à donner cet avis (79 % contre 76 % des femmes).

A l'inverse, une minorité des Français considèrent que les hommes en font moins qu'avant, opinion davantage partagée par les femmes (10 % contre 7 % des hommes).

3. *Les stéréotypes sexués subsistent dans l'opinion mais sont moins souvent partagés par les Français les plus jeunes*

- *Les hommes et les personnes les plus âgés approuvent davantage que la moyenne des Français les affirmations de stéréotypes sexués*

Cette édition du Baromètre s'est également intéressée aux stéréotypes sexués. Si une très large majorité de Français estiment que « les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons » (87 % de Français d'accord avec cette affirmation), la moitié d'entre eux estiment que « les mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères » (49 % de Français d'accord). Les hommes et les Français les plus âgés sont plus souvent d'accord avec cette affirmation (54 % d'opinions positives parmi les hommes et les Français de plus de 50 ans contre 44 % pour les femmes et 41 % pour les moins de 30 ans).

Par ailleurs, l'opinion selon laquelle « les femmes font de meilleures infirmières que les hommes » est approuvée par un tiers des Français (33 %). Ici également, les hommes et les Français les plus âgés sont nettement plus nombreux à être d'accord avec cette affirmation : 43 % des hommes contre 23 % des femmes, soit 20 points d'écart, et 39 % des plus de 50 ans contre 25 % des moins de 35 ans, soit 14 points d'écart.

- *Un Français sur cinq pense que les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants, une opinion nettement moins partagée par les Français les plus jeunes*

Sur le plan de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, une minorité de Français estiment que « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » (21 % d'opinions favorables, soit 25 points de moins en comparaison à 2001). On observe un critère générationnel très marqué dans la réponse à cette question, avec 30 % des 65 ans et plus d'accord avec cette affirmation contre 18 % des 35-49 ans et 6 % des 18-24 ans.

Une part encore plus faible considère qu'« en temps de crise, il est normal de privilégier l'emploi des hommes aux dépens de celui des femmes » (14 % des Français). Ici également, les plus jeunes ont davantage tendance à s'opposer à cette idée, avec 7 % des moins de 30 ans d'accord contre 19 % des Français âgés de plus de 50 ans.

4. Le fait d'avoir été témoin de discriminations liées au genre a légèrement augmenté par rapport aux éditions précédentes du baromètre de la cohésion sociale

17 % des Français déclarent avoir été témoin de discriminations liées au fait d'être une femme. Cette proportion tend à augmenter depuis les éditions de 2014 et 2013 du baromètre de la cohésion sociale (17 % contre 14 % et 15 % les années précédentes).

Le sexe, l'âge et le niveau d'études sont des critères qui influent sur la réponse à cette question : 21 % des femmes, 25 % des moins de 30 ans et 25 % des diplômés du supérieur affirment avoir été témoins de discriminations liées au fait d'être une femme, soit des proportions supérieures de quatre à huit points à la moyenne.

D – L'opinion des Français sur les immigrés, les facteurs de la réussite et les nouvelles formes de famille : des résultats variables selon l'âge

1. Plus de la moitié des Français estiment qu'il y a trop de travailleurs immigrés

Plus de la moitié des Français approuvent l'idée qu'il y a trop de travailleurs immigrés (55 % des Français sont d'accord avec cette affirmation).

Les Français les plus âgés ont davantage tendance à être d'accord avec cette proposition : 45 % des 25-34 ans sont d'accord avec cette proposition contre 58 % des 50-64 ans et 64 % des 65 ans et plus.

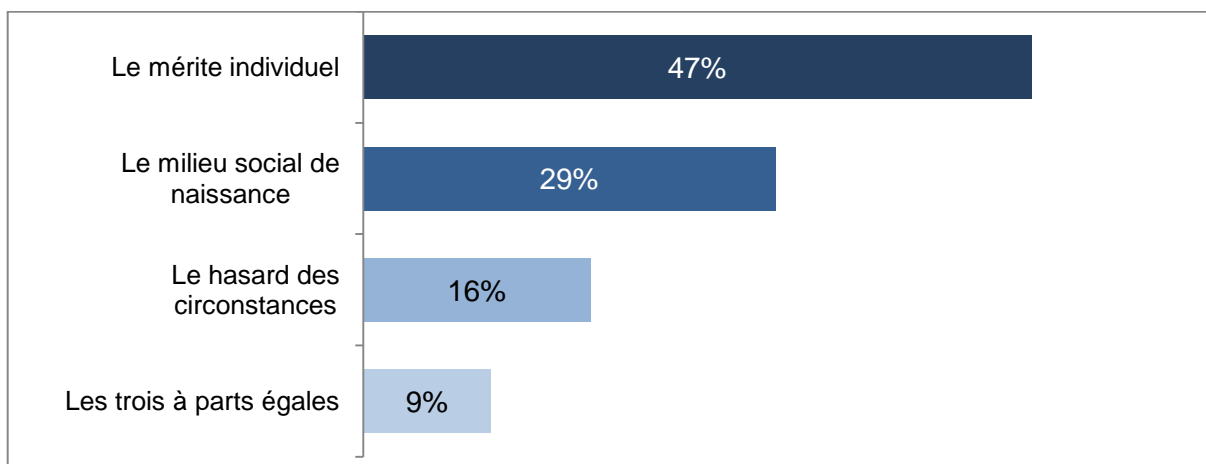
2. Près de la moitié des Français affirment que le mérite individuel est ce qu'il y a de plus important pour réussir dans la vie

Près d'un Français sur deux estime que le mérite individuel est ce qu'il y a de plus important pour réussir dans la vie à l'heure actuelle (46 %). Une part de Français plus faible cite le milieu social de naissance (29 %) et une minorité l'attribue au hasard des circonstances (16 %).

Les Français les plus jeunes sont sensiblement plus nombreux que la moyenne des Français à choisir la modalité du mérite individuel : 55 % des 18-24 ans contre 47 % des 35-49 ans et 43 % des 50-64 ans.

Graphique 5 :

OG10. Près de la moitié des Français pensent que le mérite individuel est ce qu'il y a de plus important pour réussir dans la vie.



Réponse à la question : "Selon vous, qu'est-ce qui est le plus important pour réussir dans la vie à l'heure actuelle en France ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

3. Les nouvelles formes de famille sont davantage acceptées aujourd'hui

L'opinion selon laquelle « aujourd'hui on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien » progresse dans l'opinion au fil des éditions du baromètre (35 % d'opinions favorables, soit 15 points de plus qu'en 2001). L'âge est un critère qui influence sensiblement la réponse, avec 46 % des 18-24 ans qui sont d'accord avec cette affirmation contre 31 % des 50 ans et plus.

Les Français sont en revanche nettement moins nombreux qu'auparavant à approuver l'idée que « le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple », la part d'opinions positives passant de 52 % en 2001 à 35 % en 2014, soit une baisse de 17 points. Les Français âgés de 65 ans approuvent davantage que les autres cette idée : 56 % des 65 ans et plus contre 32 % des 50-64 ans, 27 % des 35-49 ans et 29 % des moins de 30 ans.

Enfin, plus de la moitié des Français soutiennent l'idée que « les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels » (57%). Les plus jeunes approuvent davantage cette assertion : 69 % des 18-24 ans contre 64 % des 35-49 ans, 54 % des 50-64 ans et 42 % des 65 ans et plus.

E - Les inégalités de revenu : le montant des rémunérations estimé et souhaité par les Français pour différentes professions est très variable

1. *Les revenus par profession : les Français jugent que les écarts de revenus entre différentes professions devraient être plus faibles que l'estimation qu'ils en donnent*

Les Français ont été interrogés sur le montant de la rémunération nette mensuelle d'un certain nombre de professionnels : dans un premier temps, il leur a été demandé ce que ces professionnels gagnaient selon eux ; puis dans un second temps ce que ces professionnels devraient selon eux gagner.

- *Les Français estiment que les ouvriers non qualifiés en usine et les enseignants en école primaire ne sont pas suffisamment payés*

Quand on les interroge sur le montant que gagne selon eux un ouvrier non qualifié en usine, la moitié des Français donnent une rémunération nette mensuelle supérieure à 1 192€ (médiane). La moitié des Français estiment qu'un ouvrier non qualifié en usine devrait gagner au moins 1 471€, ce qui représente un écart de + 279€ avec le montant actuel estimé¹.

Au sujet de ce que gagne en moyenne un enseignant en école primaire, la moitié des Français situent ce montant à au moins 1 791€. En outre, la moitié des Français situent ce montant entre 1 498€ et 1 963€, soit un écart assez limité (premier et troisième quartiles). Pour la moitié des Français, un enseignant en école primaire devrait gagner au moins 1 972€, ce qui représente un écart de +181€ avec la médiane du montant estimé de la rémunération d'un enseignant².

- *L'écart entre la rémunération médiane estimée et la rémunération médiane souhaitée par les Français pour les médecins généralistes est de -177 €*

Quand on questionne les Français sur ce que gagne selon eux un médecin généraliste, la moitié d'entre eux donnent un montant compris entre 2 992€ et 6 759€. La médiane observée est de 4 935€. Aussi, la dispersion constatée est relativement importante entre le premier et le troisième quartile (plus de 3 750€).

Concernant le montant que devrait selon eux gagner un médecin généraliste, la moitié des Français donnent un montant situé entre 3 414€ et 6 683€, ce qui représente une dispersion plus limitée (moins de 3 300€ d'écart entre le premier et le troisième quartile).

¹ Salaire mensuel net moyen d'un ouvrier non qualifiés dans le secteur industriel : 1 330 euros (source : enquête Emploi en continu, Insee, 2012).

² Salaire mensuel net moyen d'un professeur des écoles : 1 890 euros (source : enquête Emploi en continu, Insee, 2012). Ce salaire correspond au salaire moyen après dix ans de carrière : 1 879 euros pour les personnes n'ayant pas eu d'avancement au choix (source : Ministère de l'Éducation nationale).

La médiane est ici de 4 757€, soit 177€ de moins que la médiane du montant de la rémunération estimée³.

- *La moitié des Français considèrent que les PDG des grandes sociétés françaises devraient gagner au maximum 11 540€ par mois*

La moitié des Français estiment que les PDG des grandes sociétés françaises gagnent plus de 25 285€ de rémunération mensuelle nette. Les montants du premier et du troisième quartiles sont ici très éloignés de la médiane, avec un quart des Français qui donnent un montant maximum de 9 883€ et un quart qui donnent un montant minimum de 79 127€, soit plus de 70 000€ d'écart.

Au sujet du montant de la rémunération mensuelle nette que devrait toucher les PDG des grandes sociétés françaises, la moitié des Français donnent un montant maximum de 11 540€, ce qui représente un écart de près de -14 000€ avec la médiane de la rémunération actuelle estimée.

- *le montant médian de ce que gagne selon les Français quelqu'un qui exerce la même profession qu'eux est de 1 597€*

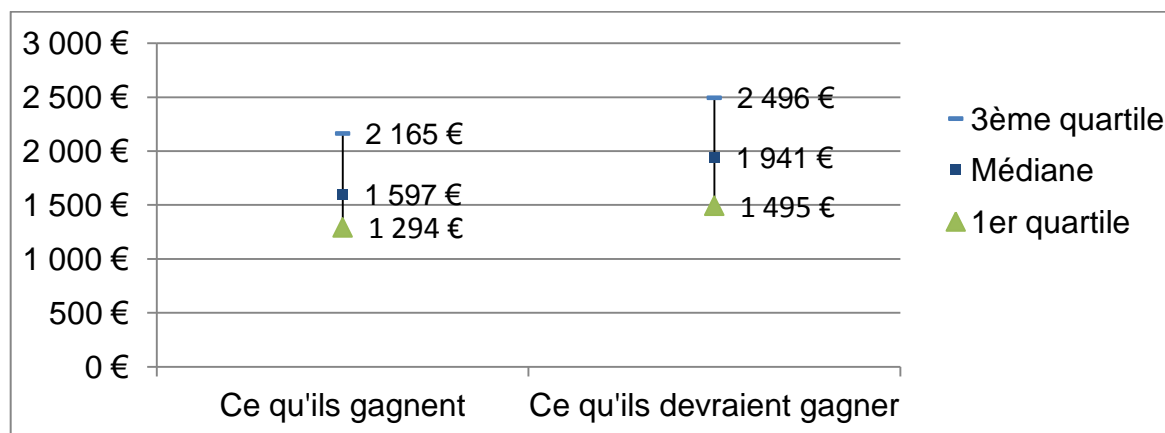
Interrogés au sujet du revenu mensuel net que gagnent en moyenne les personnes qui exercent la même profession qu'eux, la moitié des Français en emploi donnent un montant supérieur à 1 597€ (médiane).

Pour la moitié de ces Français, le revenu de ceux qui exercent la même profession qu'eux devrait être au moins de 1 941€ et pour un quart d'entre eux, il devrait être au moins de 2 496€.

³ Salaire mensuel net moyen d'un médecin généraliste : 6 830 euros (source : DRESS).

Graphique 6 :

IN10. La moitié des Français pensent que ceux qui exercent la même profession qu'eux gagnent plus de 1 597€.



Réponse à la question : "A votre avis combien gagne en moyenne une personne qui exerce chacune des professions suivantes. Indiquez la rémunération nette mensuelle. Ensuite indiquez combien à votre avis devrait gagner une personne qui exerce chacune des professions suivantes. Indiquez bien cette fois ce que vous pensez qu'elle devrait gagner, sans vous occuper de ce qu'elle gagne réellement. (en euros)" puis "Ceux qui exercent la même profession que vous".

Lecture : La moitié des Français pensent que ceux qui exercent la même profession qu'eux gagnent plus de 1 597€, et qu'ils devraient gagner davantage (1 941€).

Champ : personnes en emploi de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

2. Revenu et patrimoine des personnes riches : la moitié des Français estiment qu'une personne seule peut être considérée comme riche si elle gagne plus de 3 900€ ou si elle possède un patrimoine supérieur à 417 000€

Lorsque les Français sont interrogés sur le revenu mensuel à partir duquel « une personne seule peut être considérée comme riche », ils citent le plus souvent 5 000€. La moitié des Français donnent un chiffre supérieur à 3 901€ (médiane) et un quart donnent un chiffre supérieur à 5 619€ (3ème quartile).

Les plus jeunes ont tendance à donner un montant plus bas, la médiane observée auprès des moins de 30 ans sur cette question étant de 2 930€, contre 4 549€ pour les plus de 50 ans, soit un écart de +1 600€. Ce montant varie aussi selon la catégorie socioprofessionnelle : la médiane est de 4 726€ pour les professions libérales ou cadres supérieurs contre 2 933€ pour les ouvriers, soit un écart de +1 800€.

Au sujet du seuil de patrimoine financier et immobilier à partir duquel on considère une personne comme riche, le montant le plus souvent cité est 500 000€. Trois quarts des Français situent ce niveau de patrimoine à plus de 194 000€ (1er quartile). La moitié des Français pensent qu'une personne vivant seule est riche à partir de 417 000€ de patrimoine financier et immobilier (médiane). Enfin, un quart des Français estiment qu'une personne peut être considérée comme riche si elle possède au moins 778 000€ de patrimoine.

Cette estimation varie également avec l'âge : alors que la moitié des moins de 30 ans situent le niveau de patrimoine d'une personne riche à plus de 333 000€ (médiane), la moitié des plus de 50 ans le situent à plus de 462 000€, soit plus de 130 000€ d'écart.

3. Les Français souhaitent une réglementation des écarts de salaire mais sont plus réservés sur le principe d'un seuil maximal de rémunération

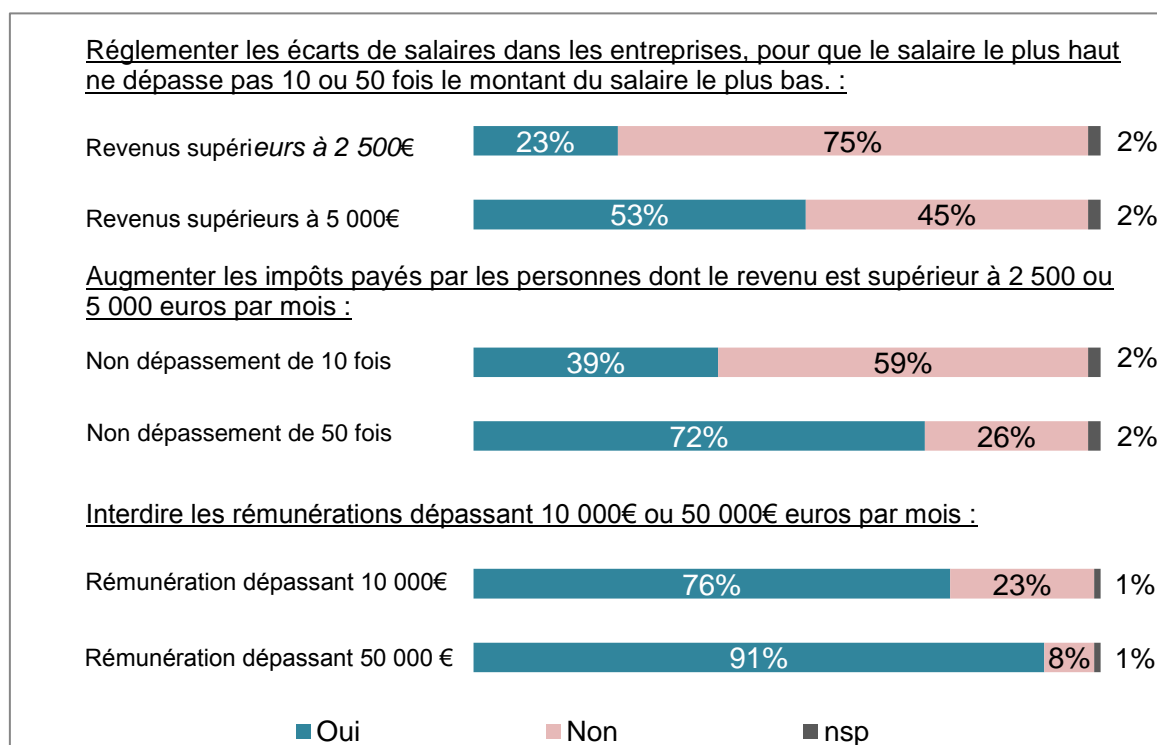
Une augmentation des impôts pour les revenus supérieurs à 5 000€ recueille l'avis favorable de la moitié des Français (53 %). Lorsque l'on fait une proposition pour les revenus supérieurs à 2 500€, moins d'un quart des Français seulement y sont favorables (23 %).

L'accueil de l'interdiction des rémunérations supérieures à un certain seuil est très variable selon le montant proposé, la même question ayant été posée à deux groupes distincts sélectionnés aléatoirement avec la mention d'un seuil différent : ainsi, une franche majorité de Français sont d'accord avec l'idée d'« interdire les rémunérations supérieures à 50 000€ par mois » (72 %), tandis que les Français à qui il a été proposé un seuil de 10 000€ sont moins de quatre sur dix à être d'accord avec cette proposition (39 %).

La réglementation des écarts de salaire est un principe plus communément accepté : trois quarts des Français pensent qu'il faut « réglementer les écarts de salaires dans les entreprises pour que le salaire le plus haut ne dépasse pas dix fois le montant du salaire le plus bas » (76 %). Cette question ayant également été scindée pour être posée à deux groupes distincts, on observe parallèlement que 91 % des Français estiment que le salaire le plus haut ne doit pas excéder 50 fois le salaire le plus bas.

Graphique 7 :

IN10. L'avis des Français sur différentes mesures visant à réduire les inégalités de richesse



Réponse à la question : "Pensez-vous qu'actuellement il faut :".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine / question posée aléatoirement à deux sous-groupes distincts de l'échantillon avec un libellé différent

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

II – Les Français face à la pauvreté et l'exclusion

* **32 %** des Français se sentent directement concernés par un « risque de devenir pauvres dans les cinq prochaines années » Voir p. 20

* **77 %** des Français estiment que les parents élevant seuls leur(s) enfant(s) ont un risque de pauvreté plus important que la moyenne des Français Voir p. 20

* **La moitié des Français** situent le montant minimum nécessaire pour vivre pour un individu entre **1 450€** et **1 925€** Voir p. 22

* **49 %** des Français considèrent être suffisamment aidés par les pouvoirs publics ou ne pas avoir besoin d'être aidés Voir p. 26

A - Perception de la pauvreté et de l'exclusion

1. *Pour une grande majorité des Français, la pauvreté et l'exclusion en France ont augmenté depuis cinq ans et continueront de s'accroître à l'avenir*

Pour une large majorité de Français, la pauvreté et l'exclusion ont augmenté en France depuis cinq ans (89 %) et vont plutôt augmenter à l'avenir (86 %). Ce niveau élevé de perception de l'évolution de la pauvreté se maintient depuis 2008.

A l'échelle personnelle, outre une minorité de Français qui se considèrent déjà pauvres (8 %), un tiers d'entre eux se sentent directement concernés « par un risque de devenir pauvre dans les cinq prochaines années » (32 %).

Enfin, deux Français sur cinq en emploi déclarent qu'il y a « un risque de chômage dans les mois à venir pour eux-mêmes ou l'un de leurs proches » (41 %).

2. *Le risque de pauvreté perçu comme plus élevé chez les familles monoparentales, les jeunes et les plus âgés*

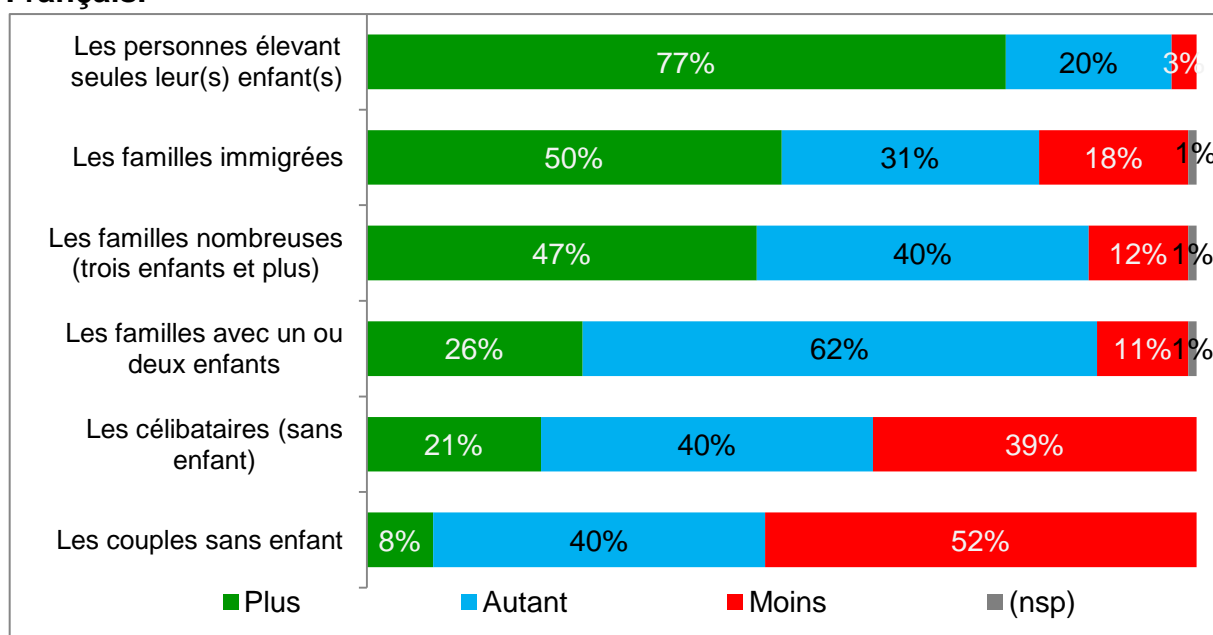
Pour une majorité de Français, les jeunes et les plus âgés sont « plus exposés à un risque de pauvreté que la moyenne des Français » (55 % des Français citent les 18-29 ans et les 60 ans et plus comme exposés à un risque plus grand).

Face au risque de pauvreté, la composition du foyer importe beaucoup selon les Français. Une grande majorité d'entre eux déclarent que les personnes seules élevant leur(s) enfant(s) ont un risque de pauvreté plus important que la moyenne des Français

(77 %). Pour une moitié de Français, les familles immigrées (50%) et les familles nombreuses (47 %) sont également plus exposées que la moyenne au risque de pauvreté.

Graphique 8 :

PE5. 77 % des Français estiment que les personnes élevant seules leur(s) enfant(s) ont un risque de pauvreté plus important que la moyenne des Français.



Réponse à la question : "Selon vous, les personnes suivantes ont-elles un risque de pauvreté plus ou moins important que la moyenne des Français ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

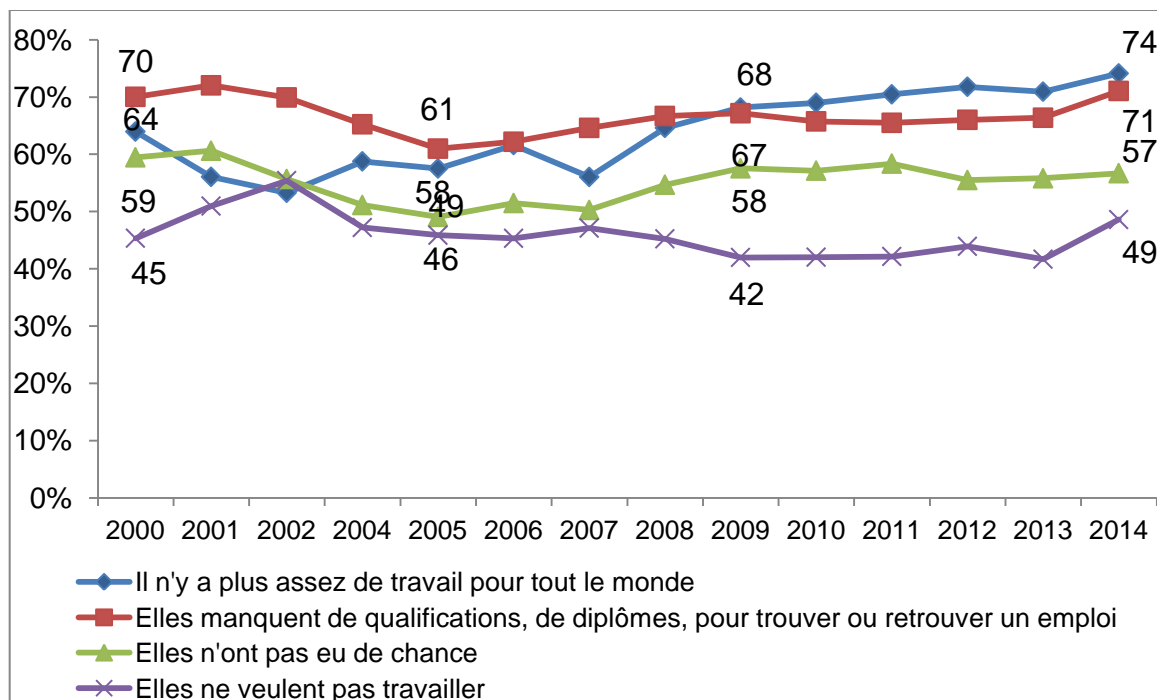
3. Le marché du travail considéré comme la principale cause d'exclusion et de pauvreté en France

Plus de sept Français sur dix estiment le marché du travail est le principal responsable de l'exclusion et de la pauvreté en France.

Pour expliquer la pauvreté et l'exclusion, 74 % citent la saturation du marché (« il n'y a pas assez de travail pour tout le monde ») et 71 % la non-adéquation du profil professionnel des personnes (« elles manquent de qualifications ou de diplômes pour trouver un emploi »). Ces deux idées progressent dans l'opinion par rapport aux années précédentes (respectivement trois et quatre points de plus qu'en 2013). Une part plus faible de Français considèrent qu'elles n'ont pas eu de chance (57 %) et la moitié qu'elles ne veulent pas travailler (49 %).

Graphique 9 :

PE6. La saturation et l'exigence du marché du travail sont responsables des situations de pauvreté et d'exclusion en France pour sept Français sur dix.



Réponse à la question : "Voici un certain nombre de raisons qui peuvent expliquer que des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord. Si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce qu'...?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

4. Pour la moitié des Français, une personne seule doit disposer d'au moins 1 489€ par mois pour vivre

Pour les Français, le revenu mensuel dont doit disposer au minimum un individu vivant seul s'élève en moyenne à 1 693€⁴ ; La moitié des Français donnent un montant supérieur ou égal à 1 489€ (médiane). L'amplitude des réponses est relativement restreinte, la moitié des Français donnant un montant compris entre 1 450€ et 1 925€ (premier et troisième quartiles). Certaines catégories de la population citent des montants significativement supérieurs à cette moyenne : les habitants de l'agglomération parisienne (médiane de 1 958€, soit 265€ de plus qu'en moyenne), les 50 ans et plus (1 767€, soit 74€ de plus) et ceux dont les revenus sont supérieurs à 2 400€ (1 761€, soit 68€ de plus).

Par ailleurs, les Français estiment en moyenne qu'un foyer comme le leur doit disposer au minimum de 2 558€ par mois. L'amplitude des réponses est assez importante : la moitié des Français situent ce montant à au moins 2 420€ (médiane), et l'écart entre le premier et le troisième quartile est de 1 400€ (1 586€ et 2 986€ respectivement). Ceci peut notamment se comprendre au regard de la composition des foyers : pour les foyers sans enfant, la moyenne des montants est de 2 240€ tandis que pour ceux comprenant de 3 enfants ou plus, la moyenne des montants est de 3 265€. Les montants donnés diffèrent également suivant la région d'habitation : les habitants de l'agglomération parisienne estiment en moyenne qu'un foyer comme le leur doit disposer au minimum de 2 916€, soit 358€ de plus que la moyenne française.

B - Les politiques sociales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : RSA, SMIC, allocations chômage, aides publiques

1. L'évolution du montant du RSA : un thème qui partage les Français

Les Français ne connaissent pas le montant précis du RSA, mais savent estimer son ordre de grandeur. Il est estimé à 499€ ou plus par la moitié d'entre eux (médiane), soit approximativement son montant exact pour une personne seule.

L'écart entre les réponses données est assez faible, avec la moitié des Français qui situent le montant du RSA sur une tranche de 146€, comprise entre 449€ et 595€ (premier et troisième quartile).

A l'annonce que le RSA s'élève en réalité à 500€ pour une personne seule, près de la moitié des Français estiment qu'il doit être augmenté (47 %). Ils sont un peu moins nombreux à juger au contraire que le RSA « est à un bon niveau » (40 %)⁵.

⁴ Il n'y a pas de différence significative sur la valeur moyenne obtenue rapport à la moyenne obtenue si l'on pose la question à deux endroits différents du déroulé du questionnaire : le fait de poser la question dans la partie du questionnaire consacrée à la pauvreté ou après la question portant sur les revenus du ménage ne provoque pas de changement.

⁵ Cette proportion a fortement augmenté depuis 2013. Le recours à cette modalité était croissant depuis plusieurs années bien qu'elle ne soit pas lue aux enquêtés (la réponse est notée si l'enquêté la formule spontanément). Nous préconisons cependant une certaine prudence dans l'interprétation du saut

Quand on cite le montant total des aides (en additionnant aide au logement et RSA), ils sont moins nombreux à se prononcer pour une augmentation du RSA (41 %, soit 6 points de moins que précédemment, et 47 % qui le jugent à un bon niveau).

Parmi les Français qui considèrent qu'il faut augmenter le RSA, moins d'un tiers d'entre eux seraient « prêts à accepter une hausse de ses impôts ou de ses cotisations pour financer cette augmentation » (31 %).

2. Des Français largement favorables à une augmentation du SMIC

La moitié des Français situent le montant du SMIC entre 1 098€ et 1 199€ (1er et 3ème quartiles). Le SMIC est en outre estimé à 1 149€ ou plus par la moitié des Français (médiane), ce qui est supérieur de 29€ à son montant exact pour un salarié (1 120€).

Après rappel du montant exact du SMIC, soit 1 120 € mensuels, il a été demandé aux Français de se positionner sur ce point⁶: 85% d'entre eux estiment qu'il faut augmenter le SMIC, 13% qu'il faut le laisser à ce niveau, et seuls 1% des Français pensent qu'il faut le diminuer. Ces opinions ne varient quasiment pas lorsque l'on rappelle dans l'intitulé de la question le montant des cotisations sociales⁷. : 82% des Français estiment qu'il faut augmenter le SMIC, 17% qu'il faut le laisser à ce niveau et 1% qu'il faut le diminuer.

Plus de huit Français sur dix jugent qu'« il faut augmenter le SMIC » (85 %). Les employés et ouvriers sont encore plus nombreux à se prononcer en faveur de son augmentation (92 % des employés et 90 % des ouvriers).

3. Les Français favorables au fait de demander certaines contreparties aux bénéficiaires d'allocations chômage

Une majorité des Français sont d'accord pour associer certaines contreparties au versement des allocations chômage soumises à leur approbation. Pour la quasi-totalité d'entre eux, il serait « normal que l'on demande aux personnes qui touchent des allocations chômage d'accepter d'effectuer un stage de formation » (94 %). Pour trois quarts d'entre eux, ces allocations doivent être « un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi » (73 %), et il serait également normal qu'elles « participent à une tâche d'intérêt général proposée par l'administration, une collectivité locale ou une association reconnue » (77 %).

Les conditions présentées dans les différents intitulés proposés impactent toutefois les niveaux d'approbation : si les répondants estiment de manière générale qu'il est normal

survenu entre 2013 et 2014, car il peut être en partie dû à une nouvelle formulation en 2014 qui présentait explicitement la modalité « est à un bon niveau » pour la moitié de l'échantillon.

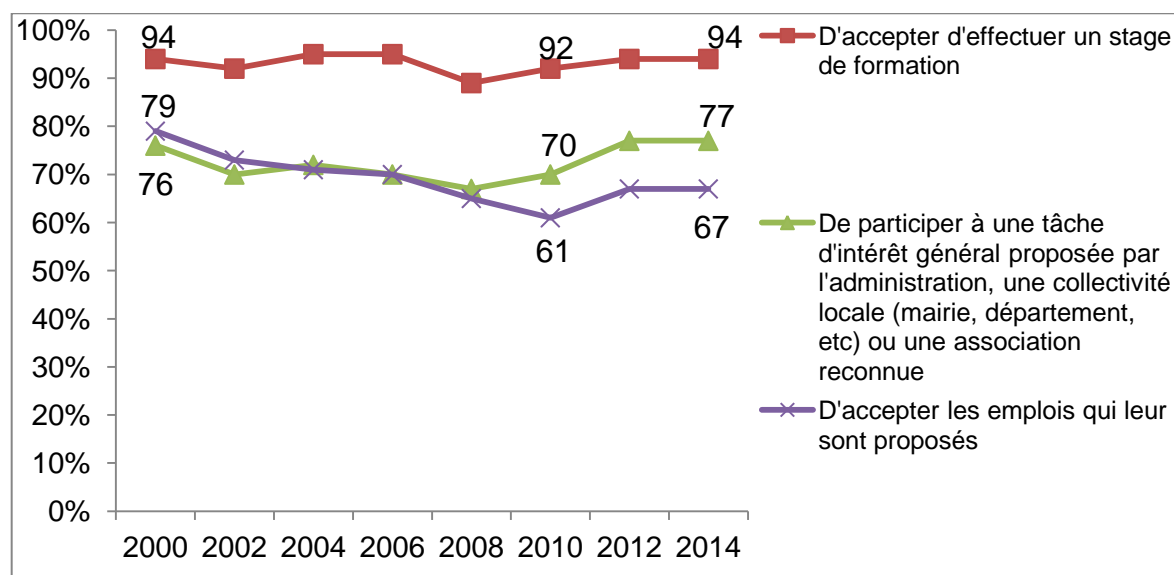
6 Aujourd'hui, un salarié au SMIC gagne environ 1120 euros par mois. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Split 1 et 2)... 1. Il faut augmenter le SMIC / 2. Il faut diminuer le SMIC / 3. Il faut laisser le SMIC à ce niveau / 4. [NSP]

7 Aujourd'hui, un salarié au SMIC gagne environ 1120 euros par mois. En incluant les cotisations sociales, cela représente une dépense de 1750 euros environ pour son employeur. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Split 3 et 4)... 1. Il faut augmenter le SMIC / 2. Il faut diminuer le SMIC / 3. Il faut laisser le SMIC à ce niveau / 4. [NSP]

que les chômeurs « acceptent les emplois correspondant à leurs qualifications et pas trop éloignés de leur domicile » (96% / item proposé à une seule moitié de l'échantillon sélectionnée de façon aléatoire), ils sont moins de deux sur cinq à trouver normal « d'accepter les emplois quels que soient la qualification et le lieu proposés » (38 % / item proposé à une seule moitié de l'échantillon sélectionnée de façon aléatoire). Pour l'autre groupe sélectionné aléatoirement pour lequel les conditions présentées étaient qu'il était « normal que l'on demande aux chômeurs d'accepter les emplois qui leur sont proposés » (sans précision de distance géographique ou d'adéquation des qualifications), le niveau d'approbation est de 67 %.

Graphique 10 :

PE14AB. La quasi-totalité des Français trouveraient normal de demander aux personnes qui touchent des allocations chômage d'accepter d'effectuer un stage de formation en échange des prestations versées



Réponse à la question : "Pour les personnes qui touchent des allocations chômage, trouveriez-vous normal qu'on leur demande, en échange des prestations qu'on leur verse, ... ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine / échantillon scindé en deux groupes distincts

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

4. Aides publiques : le niveau de connaissance des différentes prestations est très inégal

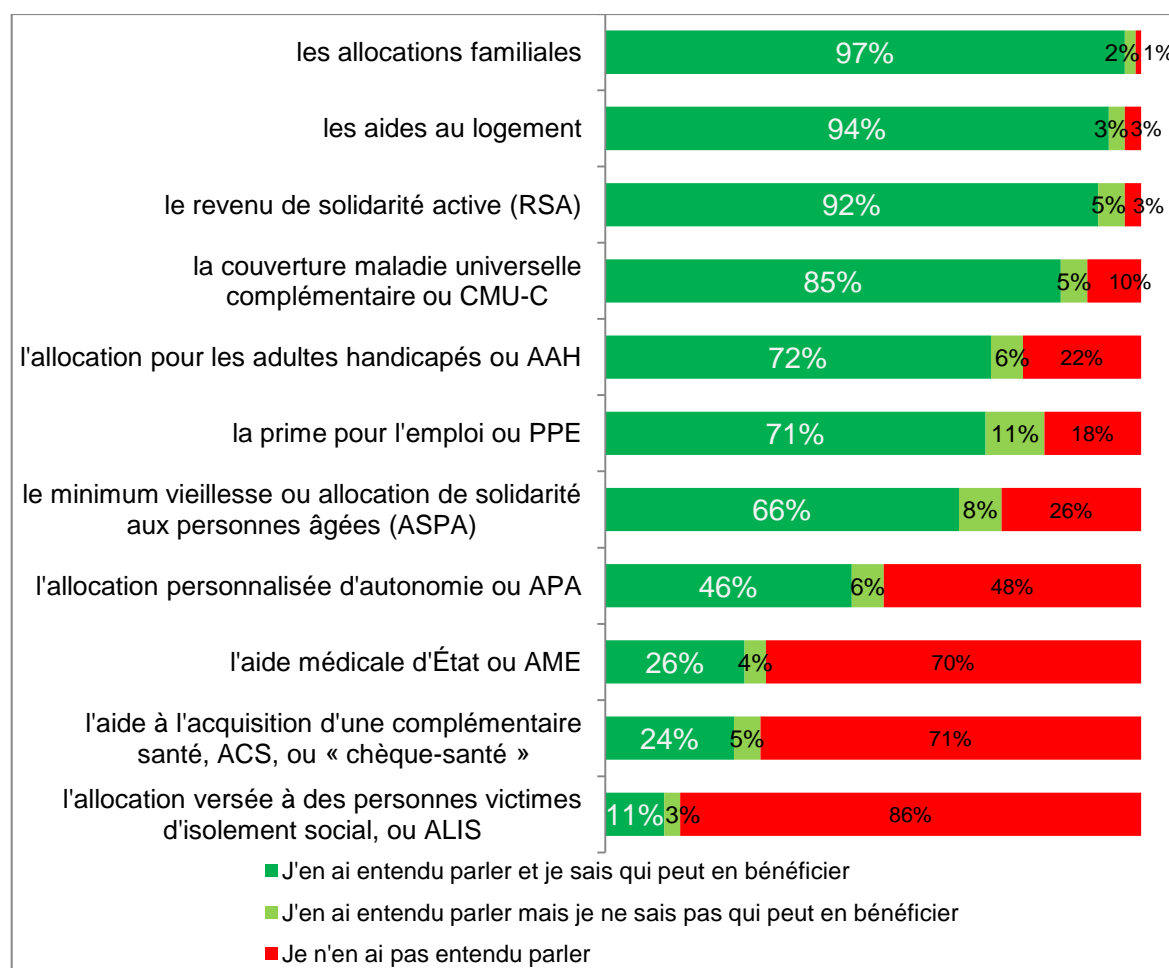
La quasi-totalité des Français ont « entendu parler » des allocations familiales, des aides au logement ou du revenu de solidarité active. Ces prestations sont respectivement connues de 99 %, 97 % et 97 % des Français. 90% des Français ont par ailleurs déjà entendu parler de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), 82% de la prime pour l'emploi (PPE) et 78% de l'allocation pour les adultes handicapés (AAH).

En revanche, moins d'un tiers des Français déclarent avoir entendu parler de mesures telles que l'aide médicale d'État ou AME (30 %) et de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé ou ACS (29 %).

Enfin, une part non négligeable des Français déclarent avoir entendu parler de l'allocation versée aux personnes victimes d'isolement social (ALIS) (14 %). Ce dernier résultat pousse à relativiser les niveaux de connaissance déclarés précédemment dans la mesure où « l'ALIS » n'existe pas. Certes, seule une part marginale des Français affirment la connaître mais cette expérience laisse à penser qu'il y a sans doute une sur-déclaration générale sur cette question et que les niveaux réels de notoriété des différentes aides sont plus faibles que les résultats observés ici.

Graphique 11 :

OG13/OG13bis. Quatre prestations sociales sont particulièrement bien connues et identifiées par les Français



Réponse à la question : "Parmi cette liste de prestations, je vais vous demander pour chacune d'entre elles si vous en avez déjà entendu parler, et si vous pensez savoir qui peut en bénéficier".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

5. Plus de quatre Français sur dix estiment avoir besoin de davantage d'aide de la part des pouvoirs publics

La moitié des Français considèrent qu'« ils sont suffisamment aidés par les pouvoirs publics » ou « n'ont pas besoin d'être aidés » (49 %).

Quatre Français sur dix considèrent, en revanche, avoir besoin de davantage d'aide de la part des pouvoirs publics (42 %). Les personnes âgées de 25 à 49 ans (49% contre 42% en moyenne), les employés (56 %) et ouvriers (59 %), les chômeurs et ceux qui travaillent de manière intermittente (65 %) et ceux qui gagnent moins de 1 000€ (71 %) estiment plus souvent que les autres avoir besoin de davantage d'aide de la part des pouvoirs publics.

III – Les Français et les retraites

* **68 %** des non-retraités considèrent que leur niveau de vie, une fois leur retraite prise, sera moins bon que celui de l'ensemble de la population Voir p. 28

* La moitié des Français non-retraités situent l'âge à partir duquel ils pourront prendre leur retraite entre **62 et 68 ans (65 ans en moyenne)**... Voir p. 30

* Depuis 2004, les âges moyens auxquels les Français souhaitent et pensent pouvoir partir à la retraite ont augmenté de deux ans Voir p. 29

* **82 %** des Français estiment que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages concernant la retraite Voir p. 30

* **31 %** des Français favoriseraient l'allongement de la durée de cotisation parmi les différentes solutions évoquées pour préserver le système de retraite..... Voir p. 31

A - Des Français de plus en plus pessimistes à l'égard de leur retraite

1. *Le sentiment de baisse du niveau de vie moyen des retraités partagé par plus de la moitié des Français*

- *Le niveau de vie moyen des retraités jugé inférieur à la moyenne par beaucoup de Français*

Plus de la moitié des Français évaluent le niveau de vie moyen des retraités comme « moins bon que celui de l'ensemble de la population » (55 % dont 11 % de « bien moins bon »). A l'inverse, moins d'un Français sur cinq (17 %) estiment que le niveau de vie moyen des retraités est « meilleur que celui de l'ensemble de la population ». Ce résultat est comparable à ceux obtenus depuis 2009 mais en baisse de 16 points par rapport à 2004. Ainsi, les Français sont de plus en plus nombreux à partager l'idée d'une paupérisation de la condition des retraités.

Par ailleurs, un clivage générationnel et social apparaît sur cette question : 62 % des moins de 35 ans estiment que les retraités ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui du reste de la population contre 47 % des 65 ans et plus, qui sont moins nombreux

à partager cette opinion sur leur propre niveau de vie. On remarque également que les personnes issues des catégories socioéconomiques les plus défavorisées estiment plus souvent que les retraités ont un niveau de vie inférieur au reste de la population. C'est notamment le cas des ouvriers et des employés (64 %) ainsi que des personnes ayant les plus faibles revenus (65 %) : dans une certaine mesure, les inégalités de rémunérations présentes sur le marché du travail demeurent les mêmes à la retraite.

- *les Français pessimistes concernant leur propre niveau de vie à la retraite*

Au sujet de leur propre retraite, les Français sont plus nombreux encore à adopter un point de vue pessimiste : 68 % des non-retraités considèrent que « leur niveau de vie sera moins bon que celui de l'ensemble de la population » lorsqu'ils prendront leur retraite. Ce résultat est en baisse de cinq points par rapport à 2013 et se situe au niveau des résultats observés sur la période 2009-2012. Par ailleurs, 9 % seulement pensent que ce niveau de vie sera meilleur et 22 % qu'il sera à peu près identique.

Ici aussi, des écarts générationnels sont observables : les 35-49 sont les plus pessimistes. En effet, 73 % des Français pensent que leur niveau de vie sera moins bon que celui de l'ensemble de la population une fois à la retraite. Cela montre notamment les doutes de la génération actuellement active par rapport à l'échéance du départ en retraite assez lointaine et au contexte économique difficile ponctué de projets de réforme des retraites. Les 50-64 ans sont, eux, moins pessimistes (63 % pensent que leur niveau de vie sera moins bon), une différence qui peut trouver sa cause dans la plus grande proximité avec cette échéance.

Enfin, les personnes aux revenus faibles et moyens craignent davantage que les autres un niveau de vie moins bon que la population dans son ensemble lorsqu'elles seront retraitées (76 % et 72 % contre 68 % en moyenne).

2. La majorité des Français consentiraient à accepter une baisse de leurs revenus au moment du départ à la retraite

Plus de la moitié des Français considéreraient comme acceptables une baisse de leurs revenus au moment du départ en retraite « compte tenu des problèmes de financement des systèmes de retraite » (63 %, contre 36 % qui ne consentiraient à aucune baisse). La part des Français qui ne consentiraient à aucune baisse est en hausse de quatre points par rapport à 2013. Les Français sont aussi légèrement plus nombreux qu'en 2013 à consentir à une baisse de 10 % (29 %, deux points de plus). Enfin, 25 % d'entre eux jugeraient une baisse de 20 % acceptable, et 8 % une baisse de 30 % acceptable.

Sur cette question, des clivages selon l'âge et le statut professionnel sont également constatés : les 35 ans et plus (38 %) ainsi que les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées (41 % des employés et 46 % des ouvriers) sont davantage décidés à ne consentir à aucune baisse de revenus lors de la retraite. A l'inverse, les plus jeunes et les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les plus favorisées tiennent moins au maintien de leur niveau de revenu une fois en retraite (30 % des 18-24 ans).

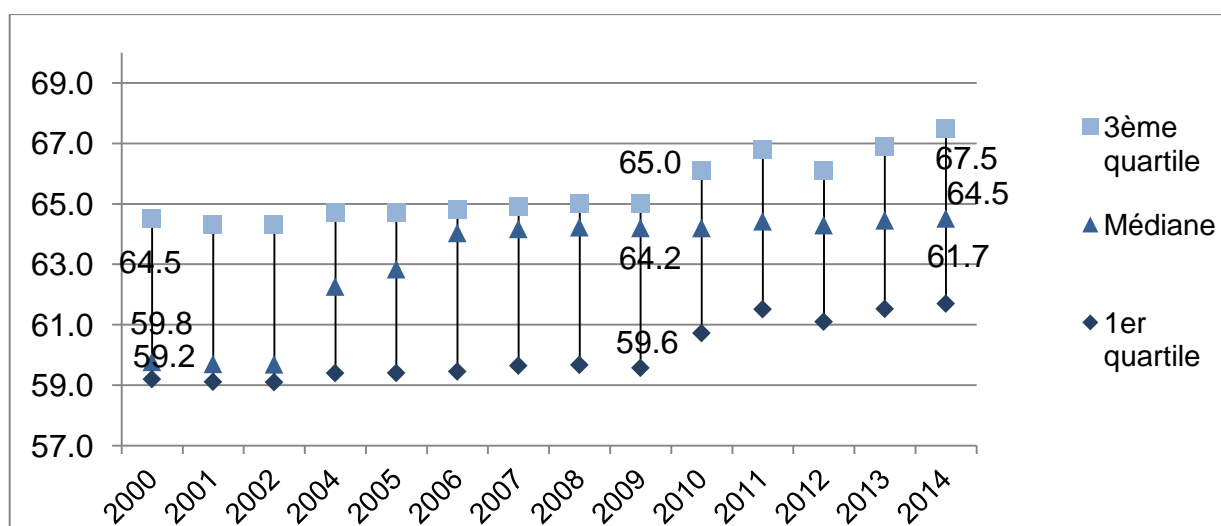
3. *Souhait et pronostic de départ en retraite : un âge pressenti de plus en plus élevé*

L'âge auquel les Français « souhaiteraient ou auraient aimé prendre leur retraite » est de 60 ans en moyenne. Souhait et pronostic ne sont pas identiques sur cette question : les non-retraités interrogés sur l'âge auquel ils pourront, selon eux, prendre leur retraite pronostiquent cette année 65 ans en moyenne. Tandis que la moitié des Français donnent un âge pressenti de départ à la retraite compris entre 62 et 68 ans, un quart des Français donnent une réponse supérieure ou égale à 68 ans. Par ailleurs, 3% des Français estiment qu'ils n'auront pas de retraite.

Depuis 2004, l'âge souhaité de départ à la retraite et l'âge pronostiqué de départ à la retraite ont évolué parallèlement et ne cessent d'augmenter (2 ans de plus environ). L'âge estimé étant même de 59,8 ans en 2000, la progression constatée est de 5 ans en 14 années.

Graphique 12 :

RE5. La moitié des Français actifs imaginent pouvoir prendre leur retraite à partir de 64 ans et 6 mois.



Réponse à la question : "Et à quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ?".

Lecture : En 2014, la moitié des Français actifs imaginent pouvoir prendre leur retraite à partir de 64 ans et 6 mois, quand ils estimaient pouvoir la prendre à partir de 59 ans et 8 mois en 2000.

Champ : non-retraités de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

Quand ils sont interrogés sur l'âge à partir duquel il n'est, selon eux, « plus acceptable de faire travailler les gens », deux Français sur cinq (39 %) citent un âge inférieur ou égal à 64 ans. Avec 37 % de citations, l'âge le plus cité est comme les années précédentes 65 ans. Plus d'un quart des français citent l'âge de 60 ans (27 %) et ils sont moitié moins nombreux à citer 70 ans (14 %). Enfin, 3 % des Français estiment qu'il est acceptable de faire travailler les gens au-delà de 70 ans.

Le niveau de revenus est un critère qui influe évidemment sur la réponse à cette question, les personnes aux revenus les plus élevés étant plus nombreuses à juger qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens après 65 ans ou plus (63 % des personnes aux revenus supérieurs à 2 400€ contre 54 % pour les revenus faibles).

L'âge semble également avoir un impact sur cette évaluation : 33 % des moins de 30 ans jugent qu'il est acceptable de faire travailler les gens au-delà de 65 ans contre 18 % des plus de 50 ans.

B - Réformes et évolutions du système de retraite : une large majorité de Français toujours favorables à des avantages au moment de la retraite pour les personnes ayant élevé des enfants

1. Le fait d'avoir élevé des enfants, un critère validé par la majorité pour se voir accorder des avantages au moment de la retraite

Les Français sont moins nombreux que les années précédentes à juger que « le fait d'avoir élevé des enfants » est un argument en ce qui concerne l'octroi d'avantages au passage à la retraite : 82 % des Français sont d'accord avec cette affirmation, soit cinq points de moins qu'en 2013 et dix points de moins qu'en 2009. Une moitié défend l'idée que « ces avantages doivent être accordés aux deux parents » (53 %, cinq points de moins qu'en 2013) tandis qu'un tiers estiment que ces avantages doivent être réservés à la mère (29 %).

Un clivage générationnel apparaît sur cette question : l'idée que ces avantages soient réservés à la mère perd du terrain auprès des nouvelles générations (34 % des 50 ans et plus contre 15 % des 18-24 ans).

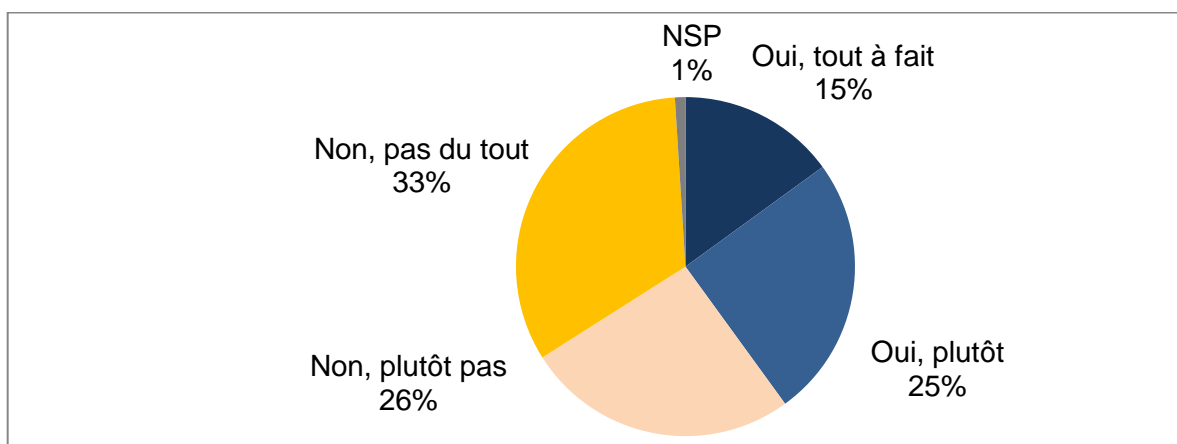
2. Les Français en majorité opposés à ce que certains des avantages liés au fait d'avoir élevé des enfants soient réservés aux parents de famille nombreuse

Une grande majorité de Français s'opposent à l'idée que pour la retraite, « certains des avantages liés au fait d'avoir élevé des enfants doivent être réservés aux parents de famille nombreuse (au moins 3 enfants) » (59 % de Français s'opposant à ce principe, contre 40 % de Français favorables). Un tiers ne sont pas du tout d'accord avec cette idée (33 %) tandis, qu'à l'extrême positif, moins d'un sur six est tout à fait d'accord avec cette idée (15 %).

Sans surprise, les résultats montrent que les membres de familles comptant un ou deux enfants sont plus nombreux à s'opposer à ce principe que les membres de familles nombreuses qui y sont plus nettement favorables (70 % pour les familles de un enfant contre 49 % pour celles de trois enfants ou plus). Avec le nombre d'enfants, l'âge est aussi un facteur clivant : les 65 ans et plus sont une minorité à s'opposer à ce principe d'avantage pour les familles nombreuses (47 %) alors que plus de deux tiers des 25-34 ans y sont opposés (67 %).

Graphique 13 :

RE9. Quatre Français sur dix considèrent que certains des avantages liés au fait d'avoir élevé des enfants doivent être réservés aux parents de famille nombreuse.



Réponse à la question : "Pensez-vous que certains des avantages liés au fait d'avoir élevé des enfants doivent être réservés aux parents de famille nombreuse (au moins trois enfants) ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

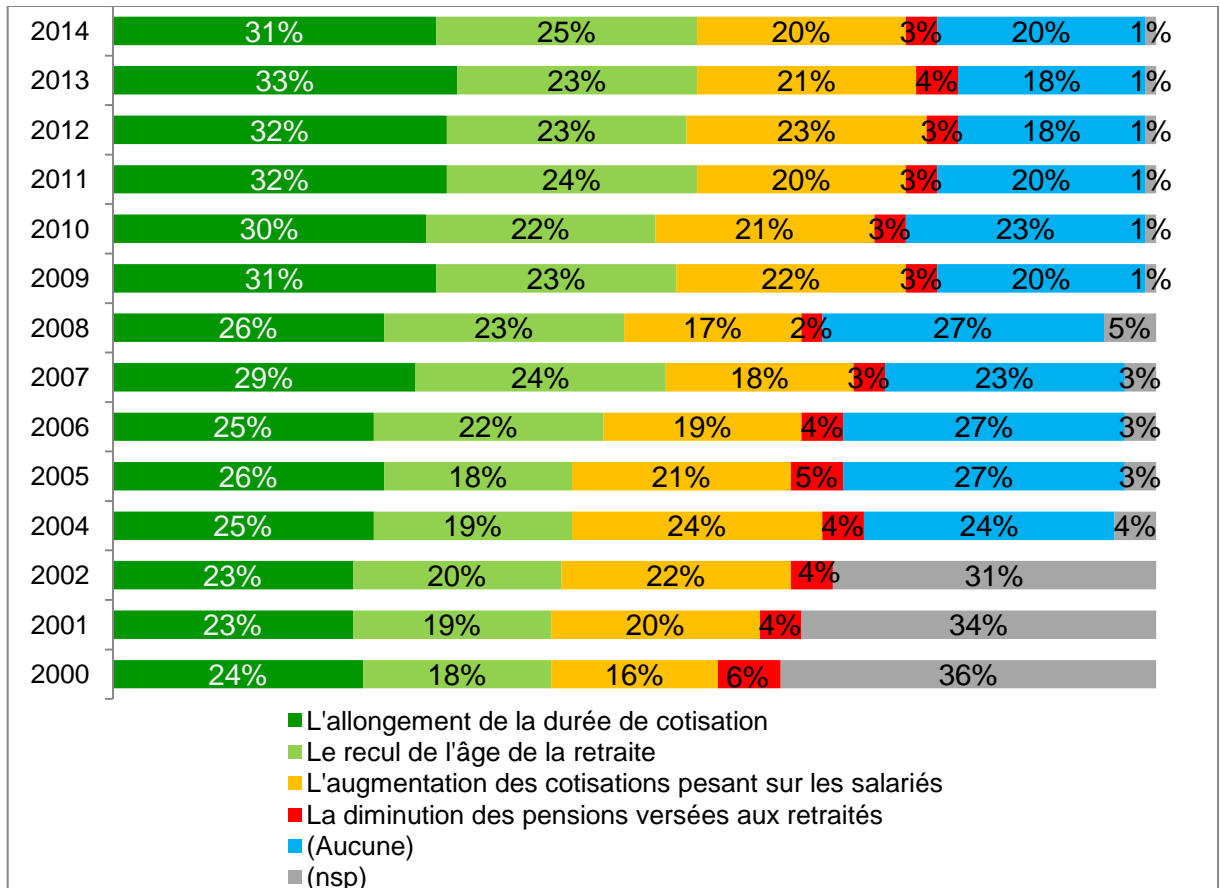
3. L'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de la retraite sont les réformes les plus souvent préférées aujourd'hui pour la sauvegarde du système des retraites

Parmi les solutions proposées pour préserver le système de retraite, près d'un tiers des Français (31 %) préfèrent l'allongement de la durée de cotisation. Suivent le recul de l'âge de départ à la retraite pour un quart des Français (25 %) et l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés pour 20 % des Français. Comme lors des mesures précédentes, la diminution des pensions versées aux retraités reste l'idée la moins populaire (3 %). Par ailleurs, 20 % des Français ne retiennent aucune des solutions proposées.

Le statut socioprofessionnel semble avoir une influence sur les solutions plébiscitées : les professions libérales et les cadres supérieurs sont nombreux à choisir l'allongement de la durée de cotisation (39 %, huit points de plus qu'en moyenne), tandis que les professions intermédiaires citent davantage l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés (29 % contre 20 % en moyenne).

Graphique 14 :

RE9. Près d'un tiers des Français favoriseraient l'allongement de la durée de cotisation parmi les différentes solutions évoquées pour préserver le système de retraite.



Réponse à la question : "Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

4. Les plus jeunes davantage favorables à l'ajout d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle au système actuel

La moitié des Français estiment qu'il faut garder le système actuel en l'adaptant (51 %), tandis qu'une part à peine plus faible (46 %) se prononce pour « l'ajout au système actuel d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle ». Les Français les plus jeunes sont davantage favorables à l'ajout d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle : 55 % des moins de 30 ans y sont favorables, contre 40 % des 50 ans et plus.

IV – Les Français et la famille

* **46 %** des Français estiment que les familles ayant les revenus les plus modestes doivent être aidées en priorité Voir p. 34

* **50 %** des Français considèrent que la crèche est le mode de garde ou d'accueil le plus bénéfique pour l'enfant Voir p. 37

* **65 %** des Français estiment que les allocations familiales devraient être les mêmes quel que soit le rang de l'enfant, à l'encontre du système actuel..... Voir p. 39

* **56 %** des Français sont favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant..... Voir p. 40

A - Pour une majorité de Français, les familles aux revenus les plus modestes sont celles qu'il faut aider en priorité

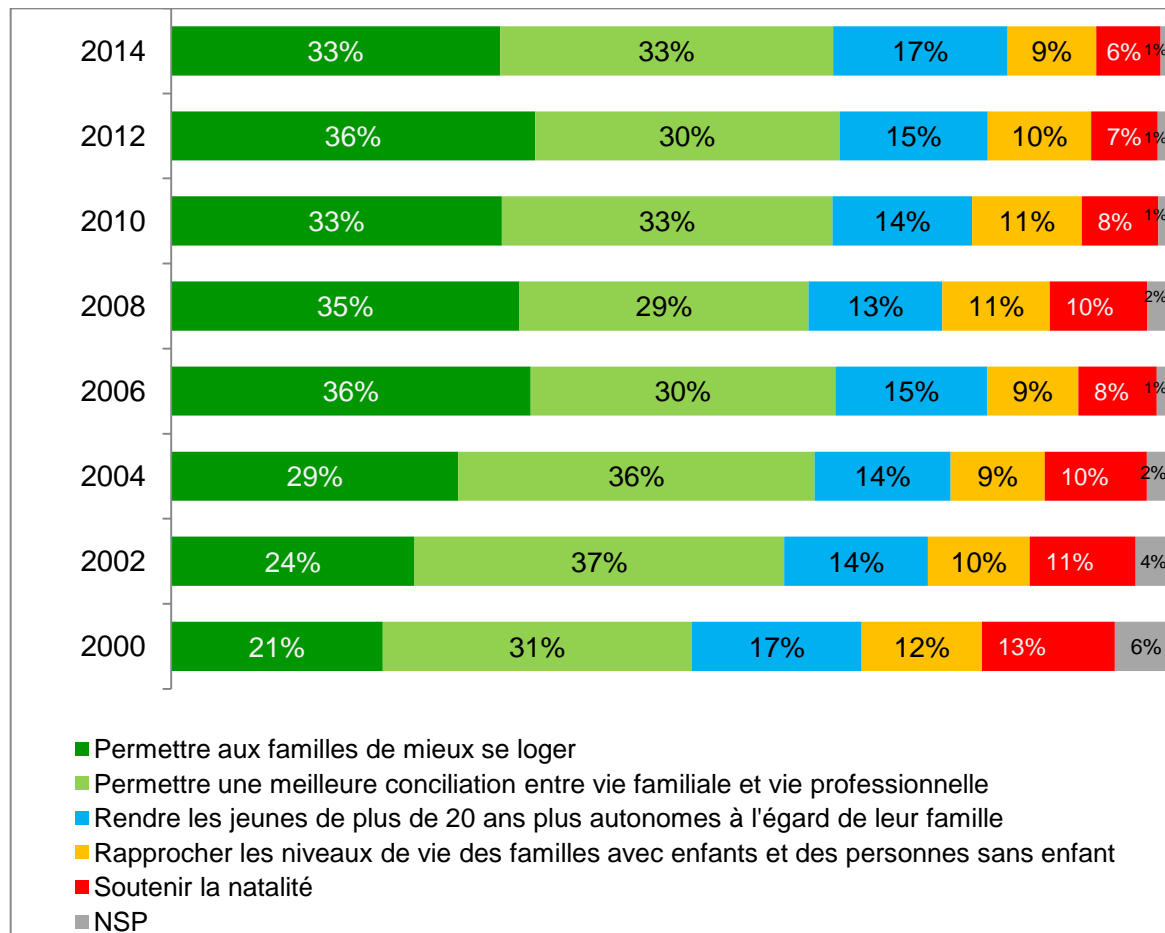
1. *Permettre aux familles de mieux se loger et permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle sont les objectifs de politique familiale jugés les plus prioritaires par les Français*

Parmi les différents objectifs de politique familiale proposés, un tiers des Français estiment prioritaire le fait de permettre aux familles de mieux se loger (33 %) tandis qu'une proportion identique se prononcent en faveur d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (33 %). Ils sont moitié moins à citer la politique en faveur des jeunes de plus de 20 ans pour qu'ils soient plus autonomes à l'égard de leur famille (17 %) et moins d'un sur dix souhaite le rapprochement des niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant (9 %). La part de ceux qui souhaitent privilégier le soutien à la natalité ne cesse de diminuer au fil des années, passant de 13 % à 6 % entre 2000 et 2014.

Une différence significative de réponses selon la présence, le nombre et l'âge des enfants dans le foyer est notable : les Français vivant dans des foyers avec deux enfants ou plus et celles avec des enfants de moins de trois ans sont nettement plus nombreux à citer une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (respectivement 39 % et 44 % contre 33 % en moyenne). Par ailleurs, la proposition de rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonomes à l'égard de leurs parents a été significativement plus souvent citée par les 18-24 ans (24 % contre 17 % en moyenne).

Graphique 15 :

FA1. Les Français considèrent que l'objectif prioritaire de la politique familiale devrait être de permettre aux familles de mieux se loger, à égalité avec l'aide à une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle.



Réponse à la question : "Selon vous, quel devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

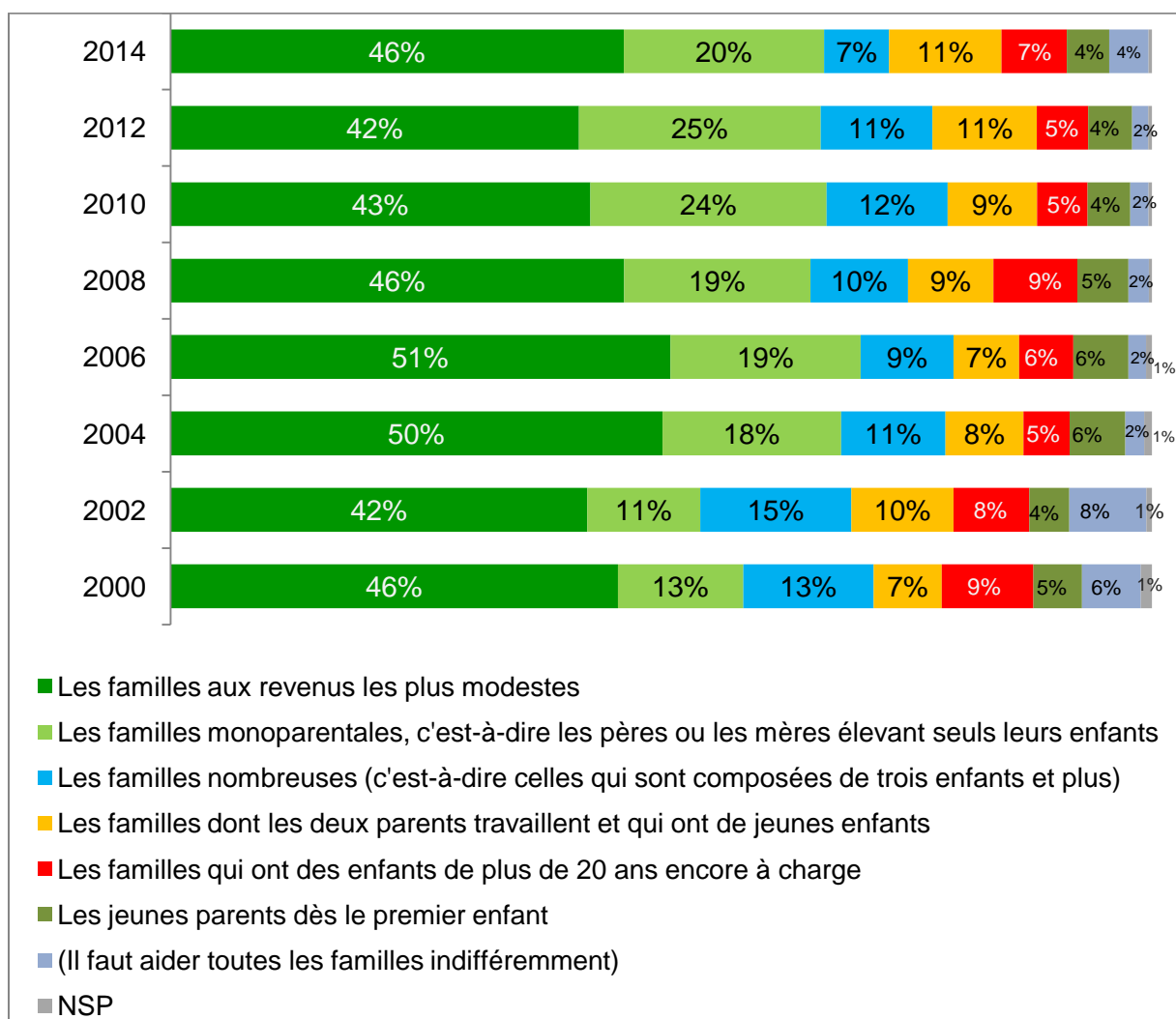
2. Les familles aux revenus les plus modestes et les familles monoparentales devraient être les premières bénéficiaires des aides de la politique familiale

Pour près de la moitié des Français, ce sont les familles « aux revenus les plus modestes » qu'il faut aider en priorité (46 %). Un cinquième des Français placent en priorité les familles monoparentales mais ils sont moins nombreux qu'en 2012 à se positionner sur cette réponse (20 %, cinq points de moins).

Les Français aux revenus les plus faibles citent davantage que les autres l'aide aux familles aux revenus les plus modestes (52 % contre 46 % en moyenne). Les personnes aux revenus les plus élevés citent davantage que la moyenne l'aide aux familles dont les deux parents travaillent avec de jeunes enfants (14 % contre 11 %).

Graphique 16 :

FA2. Près de la moitié des Français estiment que les familles aux revenus modestes sont celles qu'il faut aider en priorité.



Réponse à la question : " Selon vous, quelles sont les familles qu'il faut aider en priorité ?".
 Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.
 Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

B – L'opinion des Français à l'égard de l'accueil et de la garde des jeunes enfants

1. Les Français sont globalement conservateurs en ce qui concerne les modalités de congé de maternité et du récent congé de paternité

Une majorité toujours plus grande de Français estiment que les durées de congé maternité sont suffisantes (67 %, 14 points de plus qu'en 2008). Ceux qui les jugent trop

courtes sont au contraire moins nombreux qu'auparavant (26 % en 2014 contre 40 % en 2008).

Les femmes et les parents sont les plus nombreux à juger ces durées trop courtes (respectivement 31 % et 36 % contre 26 % en moyenne). L'âge des enfants est également un facteur discriminant puisque 45 % des parents d'enfant de moins de trois ans considèrent le congé maternité trop court.

Quant au congé de paternité, plus de la moitié des Français (60 %) se prononcent pour le maintien de sa durée actuelle (11 jours de congé dans les quatre mois qui suivent la naissance). Près d'un tiers d'entre eux souhaitent que cette durée soit allongée (32 %).

Sur cette question, on observe de grandes disparités en fonction de l'âge, du sexe et du statut parental. Les femmes, les parents d'enfants de moins de trois ans et surtout les moins de 30 ans sont plus nombreux à souhaiter que sa durée soit allongée (36 %, 56 % et 59 % contre 32 % en moyenne).

Par ailleurs, les trois quarts des Français ne souhaitent pas que ce congé paternité devienne obligatoire au nom de la liberté laissée aux pères de choisir s'ils veulent le prendre (74 %), un quart des Français jugeant au contraire que ce congé « doit être rendu obligatoire parce qu'il est nécessaire pour tous les pères » (26 %).

2. L'aménagement du temps de travail pour la garde des enfants : un principe qui doit être de plus en plus étendu aux hommes

Une nette majorité de Français estiment que les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes (60 %), tandis que 38 % d'entre eux jugent que les femmes doivent davantage en bénéficier. Ce dernier chiffre est en recul sur les années précédentes (46 % en 2010, 43 % en 2012).

On constate ici un fort clivage générationnel : les plus jeunes sont nettement plus enclins à juger que les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes (70 % des moins de 30 ans contre 46 % des plus de 65 ans).

3. La crèche est perçue comme le mode de garde ou d'accueil le plus bénéfique par la moitié des Français

- *Les assistantes maternelles et les parents eux-mêmes, principaux modes de garde des jeunes enfants*

Pour les parents interrogés dans cette enquête, les modes de garde principalement utilisés pour leur enfant sont une personne rémunérée à son domicile (30 %) ou les parents eux-mêmes (29 %). Une plus petite part d'entre eux déclarent avoir principalement utilisé la crèche ou d'autres accueils collectifs (21 %) ou fait appel aux grands-parents (13 %).

Le mode de garde dépend en grande partie du statut d'activité : les Français salariés sont plus nombreux que la moyenne à avoir utilisé les services d'une personne rémunérée à domicile (37 % contre 30 % en moyenne, et notamment 46 % des salariés du secteur public, soit 16 points de plus qu'en moyenne). Au contraire, les parents

inactifs se sont plus souvent occupés eux-mêmes de leurs enfants (51 % contre 29 % en moyenne).

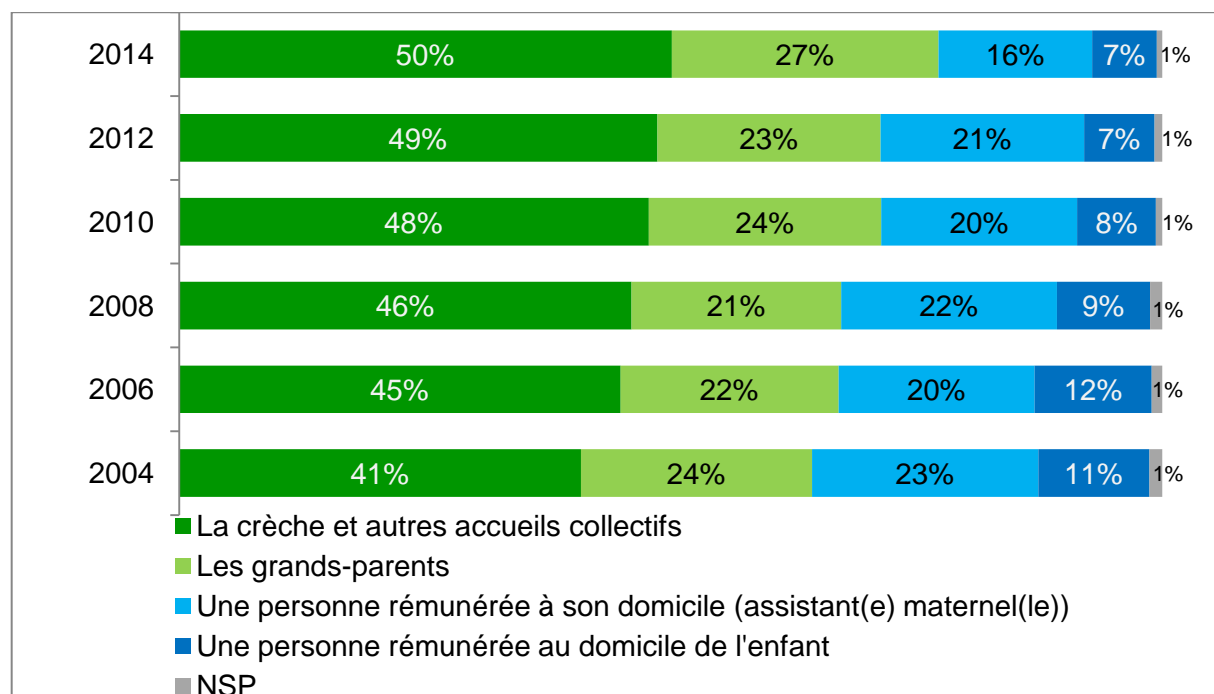
- *La crèche est perçue par les Français comme mode de garde le plus bénéfique*

Cependant, interrogés quant au mode de garde ou d'accueil qui leur semble le plus bénéfique pour un enfant en bas âge, la moitié des Français citent la crèche (50 %) et un peu plus d'un quart les grands-parents (27 %). Ces deux réponses sont en hausse régulière au fil des ans (neuf points de plus pour la crèche et trois points de plus pour les grands-parents depuis 2004).

Pour les familles avec des enfants, la personne rémunérée à domicile est particulièrement plus citée comme mode d'accueil le plus bénéfique pour l'enfant (25 % pour les familles avec au moins un enfant de moins de trois ans contre 16 % en moyenne). Le clivage est également financier : les personnes aux revenus les plus élevés optent davantage pour la personne rémunérée à son domicile (19 % contre 16 % en moyenne) tandis que les ménages aux revenus les plus faibles citent plus souvent les grands-parents (37 %, soit dix points de plus qu'en moyenne).

Graphique 17 :

FA3. La moitié des Français jugent que les accueils collectifs comme les crèches sont le mode de garde le plus bénéfique pour un enfant en bas âge.



Réponse à la question : " En dehors des parents, quel vous semble être le mode de garde ou d'accueil le plus bénéfique pour un enfant en bas âge ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2004-2014

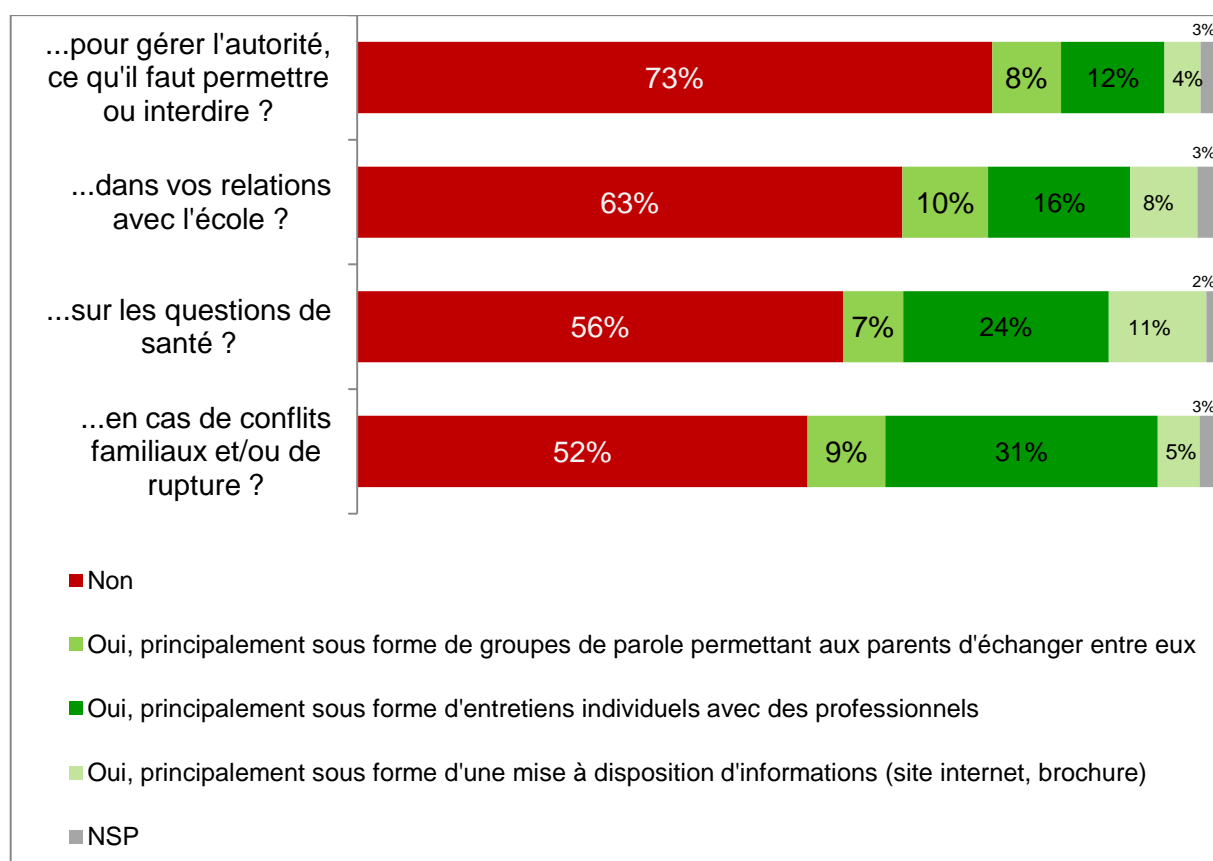
4. Les parents en demande d'aide dans l'accompagnement de leur enfant, notamment en cas de problèmes familiaux ou de rupture

Plus d'un tiers des parents interrogés déclarent souhaiter ou avoir souhaité un accompagnement dans leur rôle de parents en cas de conflits familiaux, sur les questions de santé et dans leurs relations avec l'école (cités respectivement par 45 %, 42 % et 34 % des parents).

Les parents ayant besoin d'aide aimeraient majoritairement qu'elle prenne la forme d'entretiens individuels avec des professionnels, notamment pour les conflits familiaux (31 %) et les questions de santé (24 %).

Graphique 18 :

FA9. Une minorité de parents souhaiteraient ou auraient souhaité recevoir une aide d'accompagnement pour toutes les situations testées



Réponse à la question : "Souhaiteriez-vous ou auriez-vous souhaité recevoir de l'aide dans l'accompagnement de votre rôle de parent ...?".

Champ : parents d'enfants de moins de 19 ans en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

5. Une majorité de Français favorables à la garde partagée

Interrogés sur la solution de garde la plus satisfaisante en cas de séparation des parents, une grande majorité de Français se prononcent pour la garde partagée entre les deux parents (69 %). Un sur six choisit la garde d'un des deux parents, peu importe lequel (17 %) et une minorité cite la mère exclusivement (12 %). Les plus jeunes

souhaitent davantage que les autres que la garde soit partagée entre les deux (77 % pour les moins de 30 ans, contre 69 % en moyenne).

C - Les allocations familiales : une large majorité de Français favorables à ce qu'elles soient attribuées en fonction des ressources des familles

1. *Les allocations familiales doivent être accordées dès le premier enfant pour une majorité de Français*

Une nette majorité de Français défendent le droit à des allocations familiales « dès le premier enfant, quitte à diminuer le montant que reçoivent les familles de deux enfants et plus » (57 %). Ils sont moins nombreux à soutenir le système actuel qui accorde des allocations à partir du deuxième enfant (39 %). Le clivage le plus marqué est lié au nombre d'enfants : 65 % des parents d'un enfant souhaitent que les allocations soient accordées dès le premier enfant, contre 45 % pour les parents de trois enfants ou plus.

Quant au principe d'un montant d'allocations familiales variable selon le nombre d'enfants, deux tiers des Français estiment qu'il faudrait que l'on touche la même somme d'argent par enfant (65 %), moins d'un tiers se prononçant pour le maintien du système actuel qui apporte une aide plus importante aux familles nombreuses (32 %). L'écart de réponse entre les parents d'un enfant et ceux de trois enfants et plus est encore plus marqué ici : 73 % des parents d'un enfant souhaitent que l'on touche la même somme d'argent par enfant, contre 42 % des parents de famille nombreuse, soit 31 points d'écart.

2. *Le système d'attribution des allocations en fonction des ressources des familles est validé par la majorité des Français*

Informés sur le fait qu'« actuellement, le montant des allocations familiales ne dépend pas des ressources des familles », un tiers des Français jugent qu'il faut réserver ces allocations aux familles dont le revenu total ne dépasse pas 3 000€ (34 % / question posée à la moitié de l'échantillon de manière aléatoire). Ils sont plus nombreux à se prononcer en faveur de cette mesure lorsque le plafond du revenu total d'une famille est fixé à 6 000€ (42 % / question posée à l'autre moitié de l'échantillon de manière aléatoire).

D'autres sont favorables à ce que l'on donne des allocations familiales à toutes les familles mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 3 000 € (46%) ou 6 000€ (39%). Enfin, un répondant sur cinq considère qu'il faut continuer à donner autant d'allocations à toutes les familles (18 % et 19 % selon que le seuil annoncé est de 3 000€ ou de 6 000€). En lien avec la part décroissante de Français qui affirment que l'objectif principal de la politique familiale est de soutenir la natalité, l'opinion selon laquelle il faut continuer à donner autant d'allocations à toutes les familles n'est choisie que par moins d'un Français sur cinq.

D – La perception des droits des homosexuels, un an après l'entrée en vigueur de la loi sur l'ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples

1. *La majorité des Français sont favorables à l'adoption par les couples homosexuels et à la PMA (procréation médicalement assistée) pour les couples de femmes*

Plus de la moitié des Français se déclarent favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant (56 %) et à ce que les couples de femmes puissent recourir à la procréation médicalement assistée pour avoir un enfant (55 % d'opinions favorables).

Le sexe et l'âge des Français sont des variables discriminantes sur ces deux questions. Les femmes et les moins de 30 ans sont plus favorables à l'adoption (62 % et 70 % contre 56 % en moyenne) et à la PMA pour les couples de femmes (60 % et 66 % contre 55 % en moyenne).

2. *La gestation pour autrui : une minorité de Français se disent favorables à la possibilité d'y recourir, que le couple demandeur soit hétérosexuel ou homosexuel*

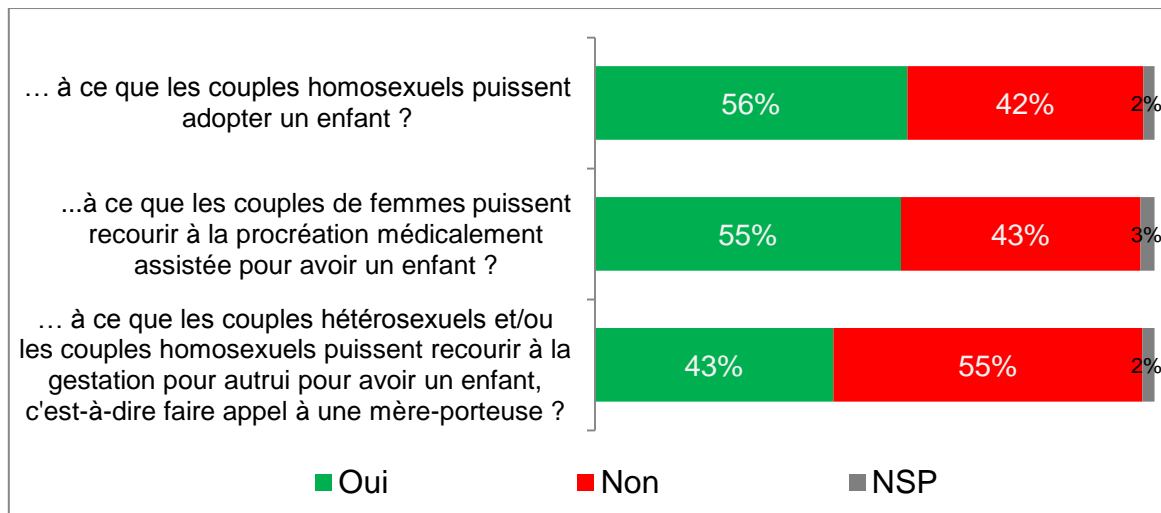
Un peu plus de la moitié de Français sont opposés à ce que les couples, homosexuels ou hétérosexuels, puissent recourir à la gestation pour autrui pour avoir un enfant (55 % de réponses négatives contre 43 % d'avis favorables). Parmi les Français qui se déclarent favorables au recours à la gestation pour autrui, une minorité souhaite que cette méthode soit réservée aux couples hétérosexuels (11 %) et un tiers des Français sont favorables à son ouverture à tous les couples (32 %).

Les Français les plus jeunes approuvent davantage la gestation pour autrui que leurs aînés : 55 % des moins de 30 ans se prononcent pour, soit 12 points de plus que la moyenne.

Graphique 19 :

FA14/FA15/FA16. Les droits des couples homosexuels : une majorité de Français sont favorables à la possibilité d'adopter pour les couples homosexuels et au recours à la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes.

"Êtes-vous favorable..."



Réponse aux questions : " Êtes-vous favorable à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant ?" / "Êtes-vous favorable à ce que les couples de femmes puissent recourir à la procréation médicalement assistée pour avoir un enfant ?" / "Êtes-vous favorable à ce que les couples hétérosexuels et/ou les couples homosexuels puissent recourir à la gestation pour autrui pour avoir un enfant, c'est-à-dire faire appel à une mère-porteuse ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

V - Dépendance et handicap

* **66 %** des Français estiment que c'est à l'État et aux pouvoirs publics de prendre principalement en charge les personnes âgées dépendantes

..... Voir p. 42

* **61 %** des Français seraient prêts à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance..... Voir p. 44

* **56 %** des Français pensent que la société actuelle se donne les moyens d'intégrer les personnes handicapées..... Voir p. 445

A - Dépendance : les pouvoirs publics prioritairement attendus pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes

1. *L'État, considéré comme le principal acteur de la prise en charge des personnes âgées dépendantes*

Interrogés sur les acteurs qui, selon eux, devraient principalement s'occuper de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, 63% des Français estiment que c'est à l'Etat et aux pouvoirs publics de prendre en charge cette population.

Quatre Français sur dix citent l'État (39 %). Cette réponse est cependant en baisse de 12 points depuis 2009, notamment au profit des enfants ou familles des personnes concernées (25 %, dix points de plus depuis 2009).

Les Français citent dans de plus faibles proportions d'autres organismes publics : 11 % citent les collectivités locales, 9 % les caisses d'assurance maladie et 7 % les caisses de retraite. Par ailleurs, au global, regroupés sous un ensemble "pouvoirs publics", 66 % des Français attendent d'eux cette prise en charge.

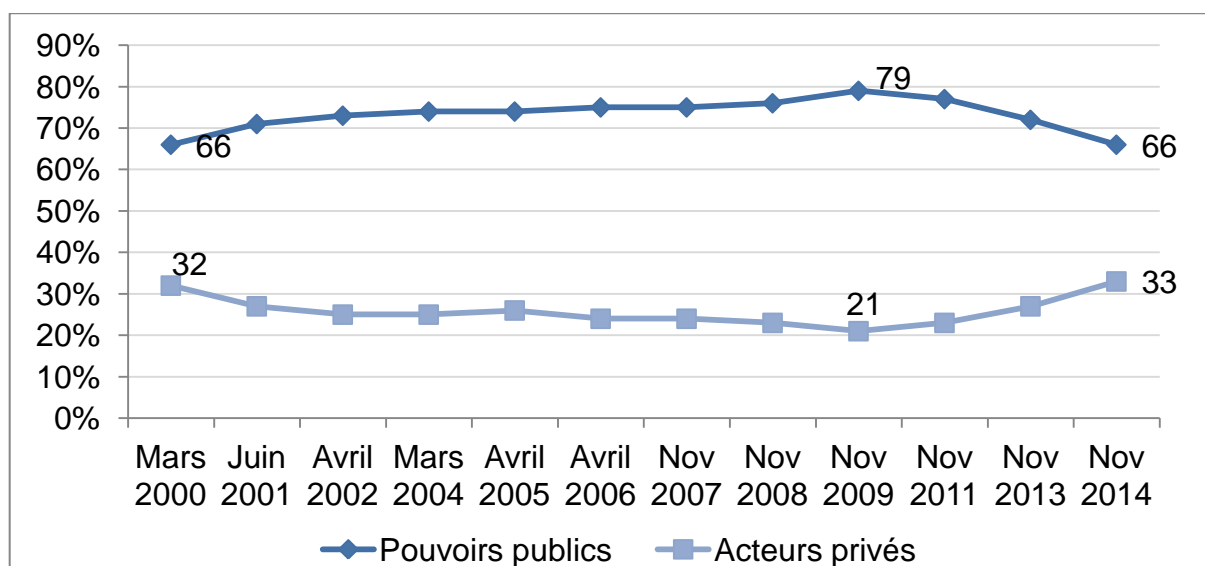
En outre, avec 5 % des Français qui citent les compagnies d'assurance et 3 % qui citent les associations, ce sont au total un tiers des Français (33 %) qui considèrent que c'est le rôle des acteurs privés -enfants ou familles des personnes concernées, compagnies d'assurance et associations- de prendre en charge les personnes âgées dépendantes en premier lieu.

On observe sur cette question un clivage générationnel, avec 42 % des moins de 30 ans qui citent en premier lieu les acteurs privés (les enfants et les familles des personnes concernées), contre 31 % des 50 ans et plus. En revanche, les critères liés à la classe sociale (revenu et statut professionnel) n'ont pas d'impact sur une préférence du public ou du privé pour ces acteurs.

Graphique 20 :

DE1. Deux Français sur trois estiment que c'est prioritairement le rôle des pouvoirs publics de prendre en charge les personnes âgées dépendantes.

(Première citation) (%)



% de citations	2000	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2011	2013	2014
Pouvoirs publics	66	71	73	74	74	75	75	76	79	77	72	66
L'Etat	39	44	43	45	47	45	48	51	51	47	41	39
Les collectivités locales	7	9	8	10	9	10	10	9	11	11	11	11
Les caisses d'assurance maladie	8	8	10	8	8	8	7	6	7	8	9	9
Les caisses de retraite	12	10	12	11	10	12	10	10	10	11	11	7
Acteurs privés	32	27	25	25	26	24	24	23	21	23	27	33
Les enfants ou les familles des personnes concernées*						19	19	16	15	17	20	25
Les enfants des personnes concernées*	7	4	5	5	6							
Les familles des personnes concernées*	20	18	14	17	16							
Les compagnies d'assurance	3	3	3	2	3	3	3	4	3	3	4	5
Les associations	2	2	3	1	1	2	2	3	3	3	3	3
(nsp)								1		1	1	

Réponse à la question : "Selon vous, qui doit principalement prendre en charge les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide) ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

* Les deux items « les enfants » et « les familles des personnes concernées » sont regroupées dans un seul item depuis 2006.

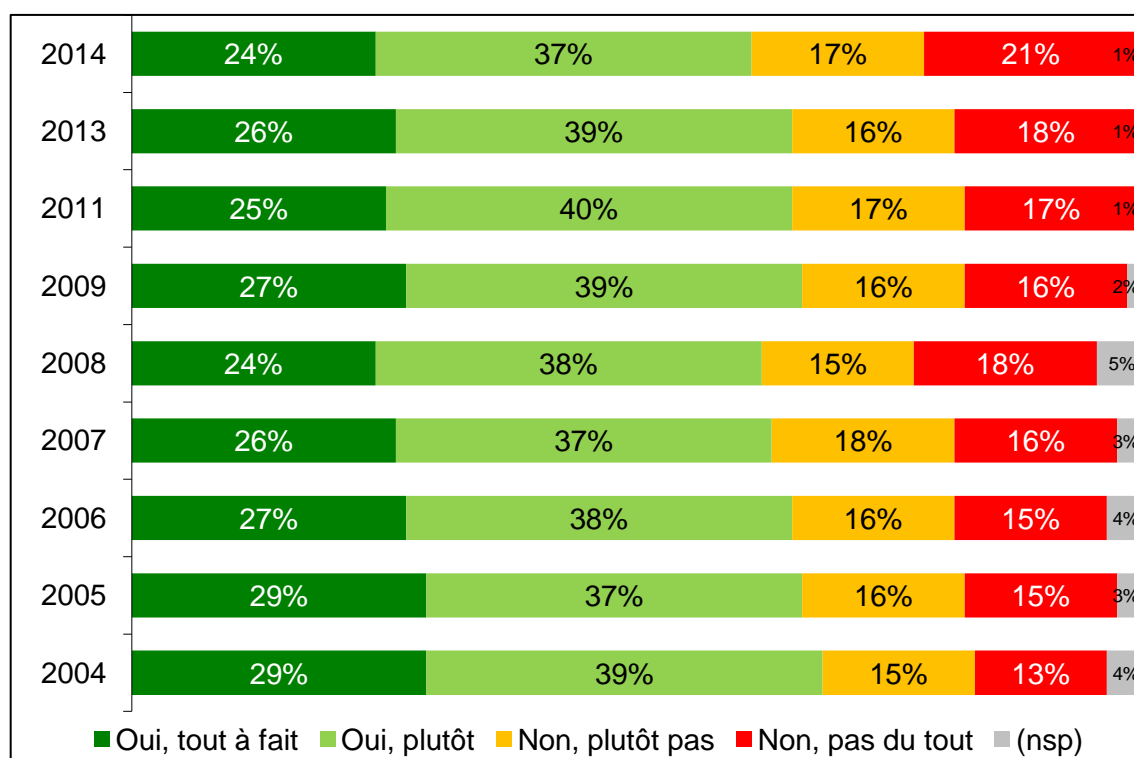
2. La disposition à épargner davantage en prévision d'une situation de dépendance moins répandue que par le passé

La part de Français qui seraient disposés à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance recule cette année : 61 % des Français se disent prêts à épargner davantage, soit cinq points de moins qu'en 2009 et sept de moins qu'en 2004.

Comme sur la plupart des sujets fortement liés à l'âge (retraite, dépendance etc...), le clivage générationnel est assez marqué : les plus jeunes sont davantage disposés à épargner (68 % des moins de 30 ans contre 57 % des 50 ans et plus). On observe aussi une propension nettement plus forte à épargner chez les personnes disposant des plus importants revenus (70 % des personnes gagnant 2 400 euros ou plus contre 41 % de celles gagnant moins de 1 000 euros, soit 29 points d'écart).

Graphique 21 :

DE4. Six Français sur dix seraient disposés à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance les concernant.



Réponse à la question : " Seriez-vous prêt à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance vous concernant ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2004-2014

B. Face à la dépendance de leurs propres parents, les opinions des Français divergent

1. *Près d'un quart des Français apportent de l'aide régulièrement à une personne âgée dépendante*

Près d'un quart des Français déclarent apporter une aide régulière et bénévole à une personne âgée dépendante (23 %). En tendance, la proportion d'aidants croît avec l'âge (29 % des personnes âgées de 50 à 64 ans contre 16 % des moins de 30 ans).

2. *Les Français face à l'éventualité de la dépendance d'un parent proche : les contraintes budgétaires pèsent dans la prise de décision*

Au cours des années, l'attitude des Français face à la dépendance d'un proche se maintient à des niveaux comparables : un quart des Français accueilleraient leur proche chez eux (26 %) tandis qu'une part un peu plus importante ferait en sorte de pouvoir s'en occuper à leur domicile (29 %). Ainsi, plus de la moitié des Français feraient en sorte de s'occuper eux-mêmes de leur proche (55 %). Les autres Français annoncent qu'ils le placeraient dans une institution spécialisée (25 %) ou consacraient une partie de leur revenu à payer des aides à domicile (19 %).

Face à la dépendance d'un parent proche, les contraintes budgétaires influencent logiquement le choix effectué : les personnes aux revenus les plus élevés sont davantage disposées à placer leur proche dans une institution spécialisée ou à payer des aides à domicile (respectivement 26 % et 25 %, contre 25 % et 19 % en moyenne pour les revenus supérieurs à 2400€) tandis que les personnes ayant des revenus moyens choisissent davantage l'accueil à leur domicile (28 % contre 26 % en moyenne) et que les plus modestes citent davantage la prise de disposition permettant de s'en occuper à leur domicile (36 % contre 29 % en moyenne pour les revenus inférieurs à 1 000€).

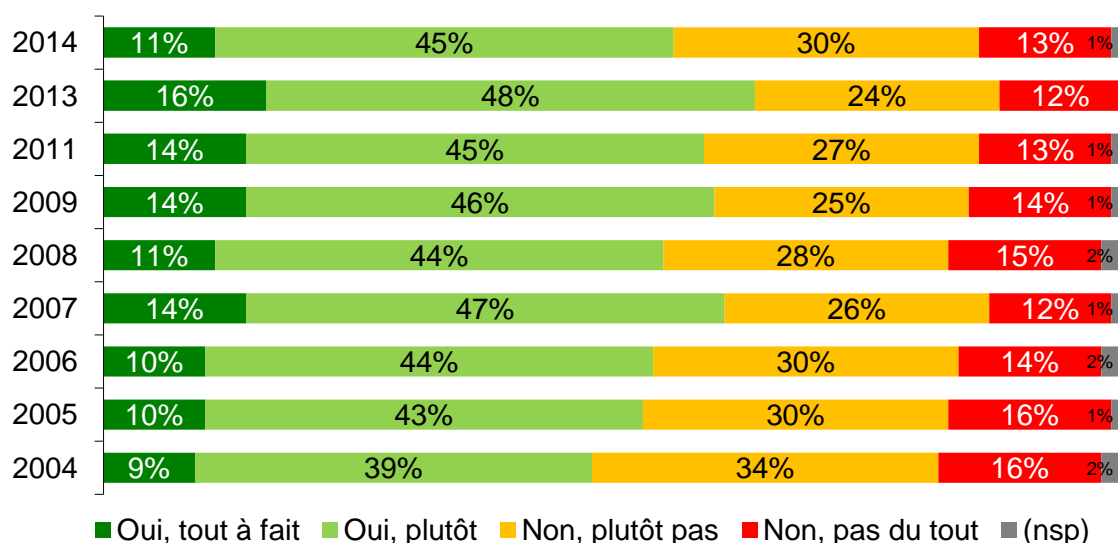
C. Les Français partagés sur les efforts de la société pour intégrer les personnes handicapées

56 % des Français considèrent que la société actuelle fait des efforts pour intégrer les personnes handicapées. Ce score est en retrait de huit points par rapport à l'année dernière. Toutefois, ce résultat est dans la moyenne des résultats observés depuis 2004.

De nombreux clivages sont observés sur cette question : les jeunes (67 % des moins de 30 ans contre 52 % des 35 ans et plus) et les personnes les plus diplômées (65 % des personnes ayant au minima Bac + 2 contre 48 % des personnes de niveau de diplôme BEPC-CAP-BEP) sont plus nombreux à considérer que la société fait des efforts pour intégrer les personnes handicapées.

Graphique 22 :

HA1. Plus de la moitié des Français constatent des efforts de la société pour intégrer les personnes handicapées.



Réponse à la question : " A votre avis, la société actuelle fait-elle des efforts pour intégrer les personnes handicapées ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine / question posée aléatoirement à la moitié de l'échantillon

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2004-2014

Lorsque la formulation de la question est remplacée par « la société actuelle se donne-t-elle les moyens d'intégrer les personnes handicapées ? » (question posée aléatoirement à la moitié de l'échantillon), les Français sont moins positifs : moins de la moitié d'entre eux sont alors d'accord avec cette affirmation selon laquelle la société actuelle se donne les moyens d'intégrer les personnes handicapées (48 % contre 52 % qui sont en désaccord).

VI – Les Français et le système de protection sociale

* **69 %** des Français estiment que l'assurance maladie devrait bénéficier à tous sans distinction de catégorie sociale ou de statut professionnel

..... Voir p. 47

* **51 %** des Français estiment que les entreprises ne devraient « ni plus, ni moins » cotiser qu'actuellement pour la sécurité sociale. Voir p. 48

* **25 %** des Français seraient prêts à accepter une baisse de leurs prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations

..... Voir p. 53

* **75 %** des Français estiment que le système de Sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant..... Voir p. 53

A. Le principe d'universalité du système de protection sociale de moins en moins plébiscité par les Français

Les Français sont toujours nombreux à considérer que leur système de protection sociale devrait bénéficier à tous sans distinction. Dans le détail par type de prestation, les Français estiment que les allocations chômage (38 %), les allocations familiales (49 %), le versement d'une retraite (50 %) et l'assurance maladie (69 %) devraient bénéficier à tous sans distinction de catégorie sociale ou de statut professionnel.

Toutefois, on remarque cette année, davantage que les années précédentes, une baisse significative de la part des Français qui pensent ainsi. C'est notamment le cas pour les prestations suivantes :

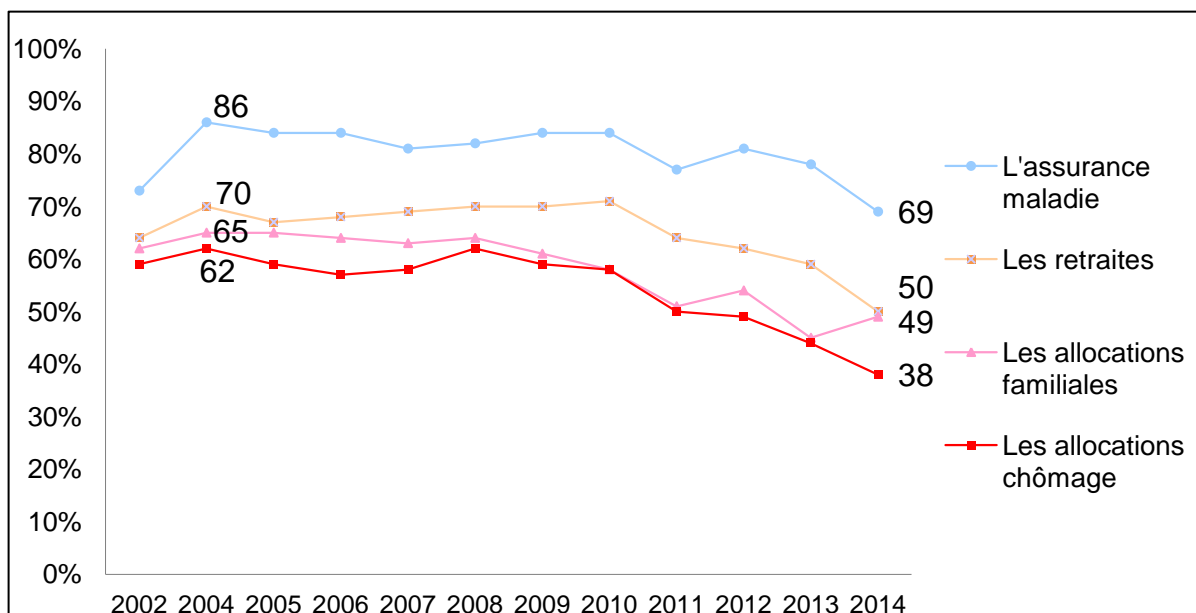
- l'assurance maladie, 69 %, neuf points de moins qu'en 2013, 17 points de moins qu'en 2004 ;
- les retraites, 50 %, neuf points de moins qu'en 2013, 20 points de moins qu'en 2004 ;
- les allocations chômage, 38 %, six points de moins qu'en 2013, 24 points de moins qu'en 2004.

On remarque que pour un Français sur deux, les retraites et les allocations chômage ne devraient être versées qu'à ceux qui cotisent (45 % et 50 % respectivement), tandis que pour un Français sur quatre, les allocations familiales devraient bénéficier uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seul (27 %).

Graphique 23 :

PS1 : Malgré une tendance à la baisse, sept Français sur dix tiennent encore à l'universalité de l'assurance maladie

(% devrait bénéficier à tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel)



Réponse à la question : " A votre avis (...) devrait-elle bénéficier uniquement à ceux qui cotisent, uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls ou à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2002-2014

Les Français les plus âgés sont les plus sévères concernant l'attribution des aides, une part non négligeable d'entre eux considérant que seuls ceux qui cotisent devraient pouvoir en bénéficier. Concernant l'assurance maladie par exemple, 30 % des 65 ans et plus estiment qu'elle ne devrait bénéficier qu'à ceux qui cotisent contre 18 % des moins de 30 ans.

B - Le financement du système de protection sociale

1. Le financement de la protection sociale par l'État : la majorité des Français jugent « normal » que l'Etat consacre le quart voire le tiers du revenu national au financement de la protection sociale

Trois Français sur cinq estiment « normal » que le tiers du revenu national soit consacré au financement de la protection sociale (59 %), résultat en légère baisse depuis 2009.

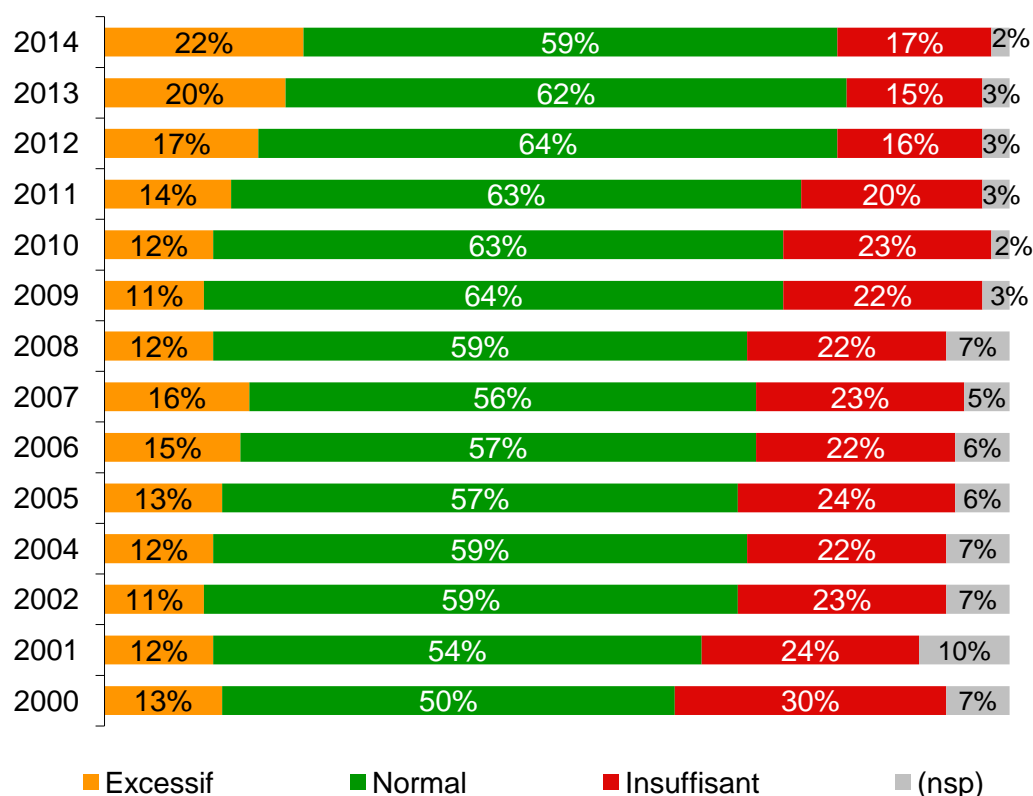
Le dernier tiers des Français jugeant ce budget comme n'étant pas « normal » se partage entre ceux qui le jugent « excessif » (22 %, deux points de plus qu'en 2013) et ceux qui le jugent « insuffisant » (17 %, deux points de plus également). L'opinion selon

laquelle ce budget est « excessif » est en constante augmentation depuis 2009 (11 points de plus sur la période).

Les catégories qui jugent insuffisante la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale sont les personnes appartenant aux milieux socio-économiques les moins favorisés, notamment employés (24 %) et ouvriers (21 %, contre 10 % des professions libérales et des cadres) et les personnes vivant dans les foyers ayant les revenus les plus modestes (25 % de celles qui ont des revenus inférieurs à 1 000€ contre 13 % pour celles qui vivent avec plus de 2 400 euros par mois).

Graphique 24 :

PS3. Plus d'un Français sur cinq considère que la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale est excessive



Réponse à la question : "La France consacre environ le tiers/le quart du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

2. Les cotisations des entreprises pour financer la protection sociale sont jugées suffisantes par la moitié des Français

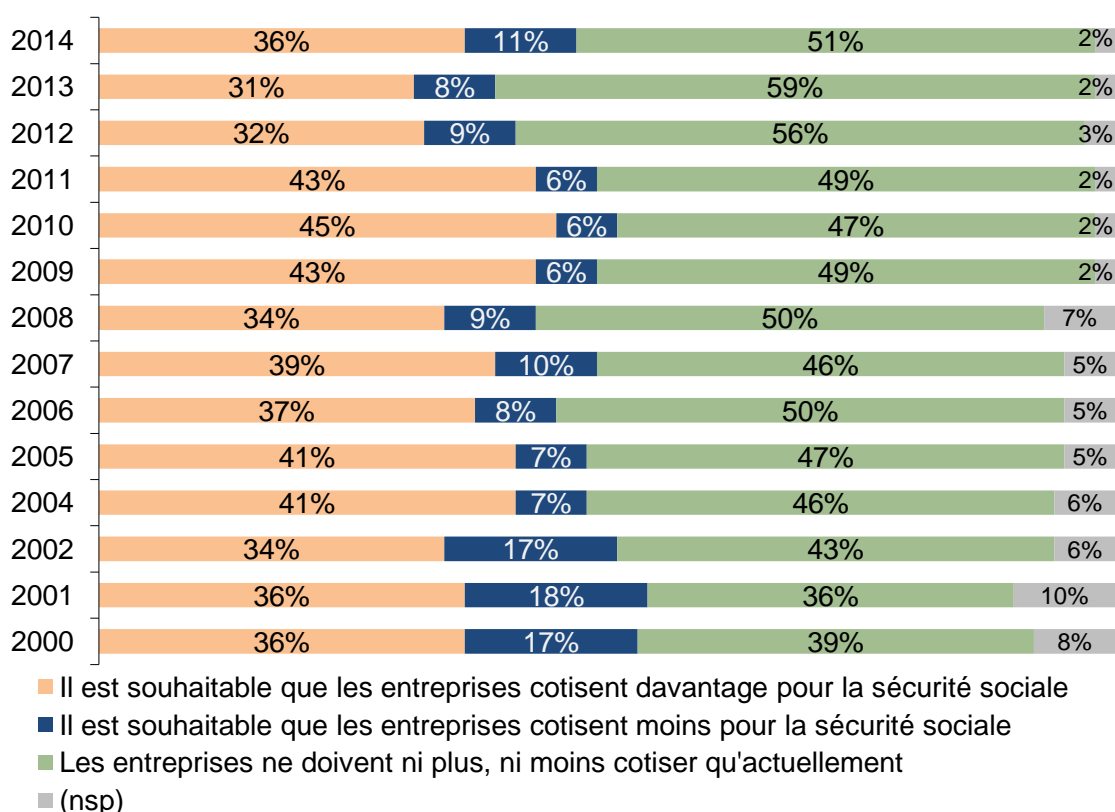
La moitié des Français jugent que les entreprises cotisent suffisamment pour la protection sociale (51 %). Ce résultat en baisse notable depuis 2013 (huit points de moins) reste toutefois supérieur à ceux observés entre 2009 et 2011 (47 % et 49 %).

A l'inverse, plus d'un tiers considèrent que les entreprises devraient cotiser davantage pour la sécurité sociale (36 %, cinq points de plus qu'en 2013) et 11 % (trois points de plus qu'en 2013) estiment qu'elles devraient moins cotiser.

Le principe d'une cotisation plus importante des entreprises pour la Sécurité Sociale est davantage soutenu par les plus jeunes (46 % des moins de 30 ans contre 29 % des 65 ans et plus).

Graphique 25:

PS2. Plus d'un Français sur trois estime souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la sécurité sociale



Réponse à la question : "Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Avec laquelle des trois propositions suivantes, êtes-vous le plus d'accord ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

3. De plus en plus de Français estiment que le financement de la protection sociale alourdit la dette de la France et que cela constitue un frein pour sortir de la crise

Une question liée au financement de la protection sociale divise l'opinion : celle des conséquences du système de protection sociale sur l'impact de la crise économique en France. Si 51 % des Français considèrent que le système alourdit la dette de la France et constitue un frein pour sortir de la crise, soit deux points de plus qu'en 2013, 45 % des Français estiment que le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique. Depuis 2009, début de la crise économique, cette proportion a chuté de sept points.

Les moins de 30 ans, mais également les employés et les ouvriers, considèrent plus massivement que le financement de la protection sociale alourdit la dette de la France (57 %, 57 % et 56 % de citations respectivement contre 51 % en moyenne).

4. Une réticence accrue cette année à cotiser davantage ou à voir baisser les niveaux de prestations

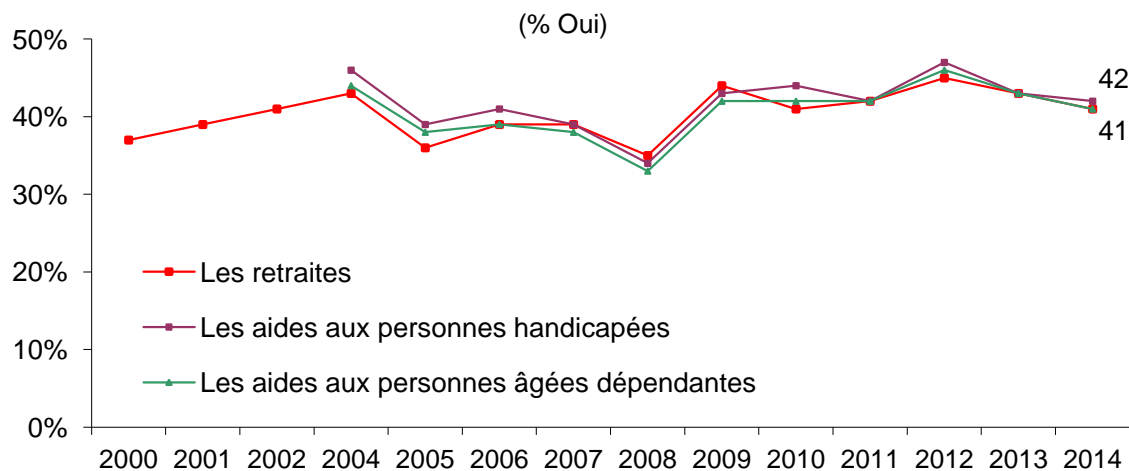
Les Français se montrent très attachés au caractère public de leur système de protection sociale. Néanmoins, à titre individuel, la majorité de la population n'est pas prête à cotiser davantage en fonction de son niveau de ressources. Comme en 2013, nous observons cette année encore une baisse de la part de Français prêts à cotiser davantage.

- *La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestation est en légère baisse par rapport aux années précédentes*

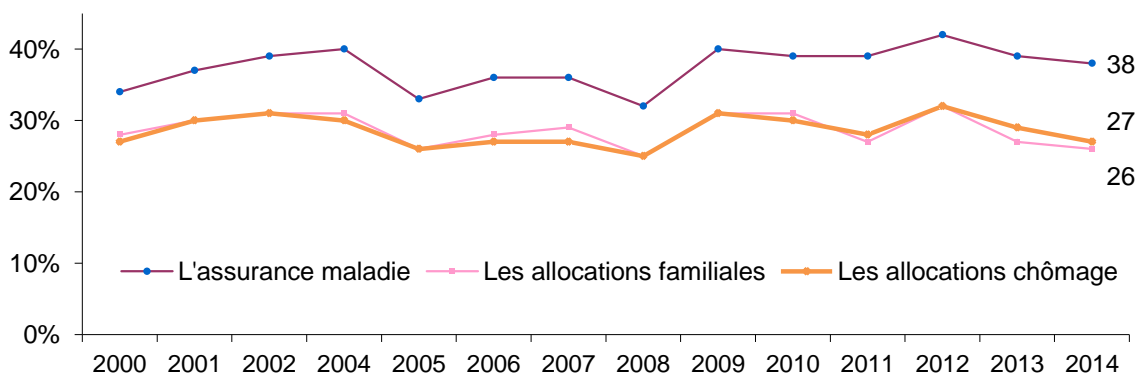
Ainsi, les Français restent majoritairement réticents à l'idée de devoir cotiser davantage pour maintenir le niveau de leurs prestations sociales et cela quel que soit le domaine concerné. Sur les six aides sociales présentées, moins de la moitié des Français seraient disposés à cotiser davantage : 26 % des Français seraient prêts à cotiser davantage pour les allocations familiales, 27 % pour les allocations chômage, 38 % pour l'assurance maladie et à peine plus pour les aides aux personnes âgées dépendantes et personnes handicapés (41 % et 42 %) ou pour les retraites (42 %).

Graphique 26 :

PS14. Plus de quatre Français sur dix seraient disposés à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne les retraites, les aides aux personnes handicapées et aux personnes âgées dépendantes



Une part moins importante des Français seraient prêts à faire le même effort pour l'assurance maladie, les allocations chômage et les allocations familiales



Réponse à la question : "A l'avenir, compte tenu de votre niveau de ressources, seriez-vous prêt à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne... ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

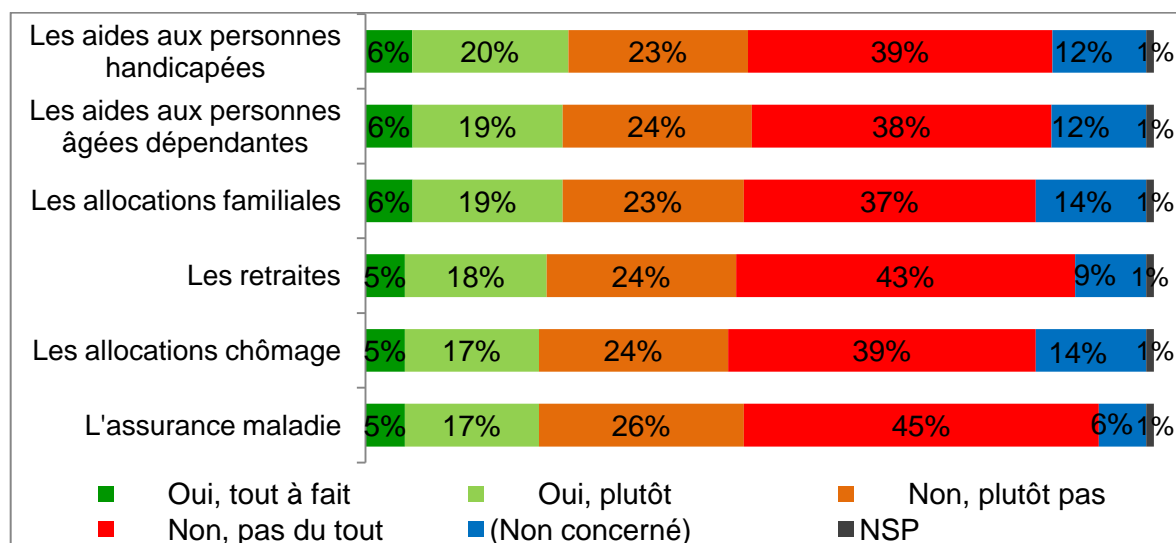
- *La disposition à accepter une diminution des prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations moins répandue qu'auparavant*

En 2014, environ un quart des Français seraient prêts à accepter une baisse de leurs prestations « pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations », quelles que soient les différentes prestations soumises. Cette proportion est en retrait par rapport à 2013 de sept points de moins concernant les cotisations à l'assurance maladie (23 % au lieu de 30 %), six points pour les retraites (23 % également), quatre points de baisse pour les allocations chômage et trois points pour les allocations familiales.

Cette évolution pourrait en partie être liée à la modification du libellé de la question qui visait à rendre cette dernière plus compréhensible. Les années précédentes, la question exacte posée était : « Personnellement, compte-tenu de votre niveau de ressources, êtes-vous prêt à accepter une baisse de prestations avec en contrepartie une réduction de vos cotisations ou de vos impôts ? »

Graphique 27:

PS13. Entre 22 et 26 % des Français seraient prêts à accepter une diminution des prestations sociales « pour payer moins d'impôts et de cotisations »



Réponse à la question : "Personnellement, compte-tenu de votre niveau de ressources, êtes-vous prêt à accepter une diminution des prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations ?".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

5. Bien que critiqué pour son coût, le système de protection sociale est considéré par les Français comme un modèle de qualité

Une large majorité des Français considèrent que le système de protection sociale français peut servir de modèle à d'autres pays (80 %) et que ce système fournit un niveau de protection suffisant (75 %). En revanche, ils sont aussi plus de deux tiers à juger que ce système coûte trop cher à la société (67 %).

La génération active des 35-49 estime davantage que le coût de ce modèle est trop important (71 % contre 67 % en moyenne), tout comme ceux qui travaillent à temps plein et ceux qui ont au moins un enfant (72 %). Par ailleurs, 80 % des Français ayant des revenus élevés (plus de 2 400 euros) estiment que ce système leur fournit un niveau de protection suffisant quand ceux qui disposent des revenus les plus faibles (moins de 1 000 euros) sont 68% à partager cette opinion.

VII – Les Français et leur santé

* **72 %** des Français se considèrent en bonne santé..... Voir p. 55

* **76 %** des Français affirment que « tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu », mais seulement 45 % considèrent que l'on a « la même qualité de soins quel que soit son revenu »..... Voir p. 59

* **89 %** des Français sont satisfaits de leur médecin généraliste..... Voir p. 60

* **79 %** des Français sont favorables à ce que l'on taxe davantage les fabricants de médicaments afin réduire de le déficit de la Sécurité sociale..... Voir p. 62

A - Perception générale de l'état de santé de la population

1. Les Français s'estiment en bonne santé

Près de trois quarts des Français se considèrent en bonne santé (72 %), une part comparable à celles observées les précédentes années. A l'inverse, 28 % estiment avoir une santé « moyenne » ou « mauvaise », 7% en mauvaise ou en très mauvaise santé. Bien entendu, l'âge impacte fortement les réponses à cette question : 92% des moins de 30 ans se considèrent en bonne santé, contre 76% des personnes âgées de 35 à 49 ans et 52% des 65 ans ou plus.

2. Un tiers des Français déclarent avoir « une maladie ou un problème de santé chronique ou durable » tandis qu'un Français sur cinq a des difficultés à marcher ou à monter des escaliers

- Un tiers des Français déclarent avoir « une maladie ou un problème de santé chronique ou durable »

32% des Français estiment avoir « une maladie ou un problème de santé chronique ou durable ». Cette proportion tend à croître au fur et à mesure des années (plus trois points par rapport à 2007).

Parmi les Français souffrant d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ou durable, trois sur dix considèrent être « limités dans les activités que les gens font habituellement » (29 % des répondants d'un groupe choisi aléatoirement sur la population totale, dont 9% « fortement limités »). Pour une grande majorité d'entre eux, cela dure depuis « au moins six mois » (88 %). Les personnes concernées invoquent

massivement « un problème de santé » (79 %) et plus minoritairement « la vieillesse » (15 %).

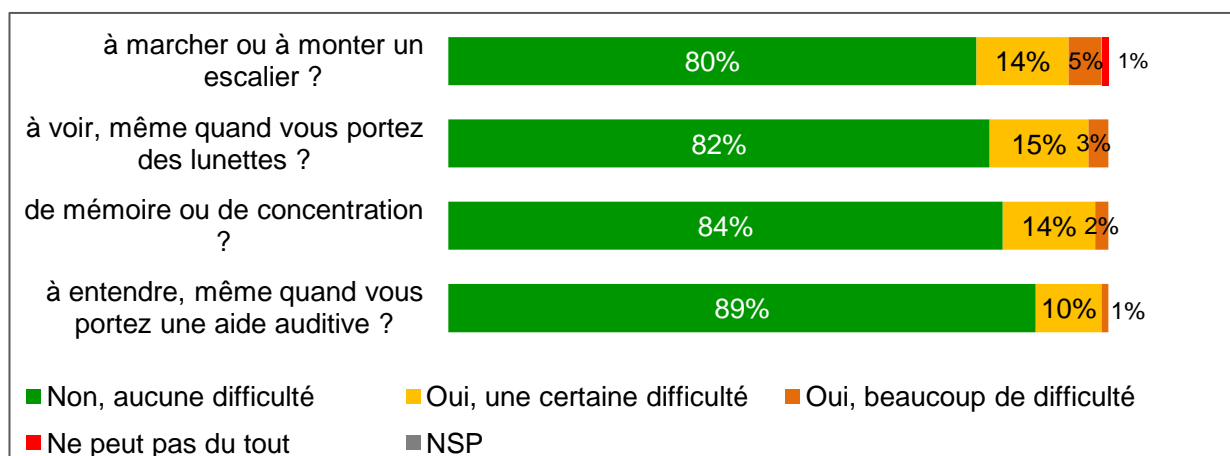
Parallèlement, un cinquième des Français déclarent être plus limités que la moyenne pour des activités quotidiennes (« que les gens font habituellement », 21 %). Parmi ces Français, 33 % se disent « fortement limités ». Ces personnes qui se déclarent limitées dans leur quotidien, le sont en moyenne depuis 11 années et demie.

- *Un Français sur cinq a des difficultés à marcher ou à monter des escaliers*

Lorsque les Français sont interrogés sur des difficultés concrètes liées à leur santé, la marche est la plus citée (20 % dont 6 % dans une très grande difficulté voire une incapacité totale). Une part non négligeable de Français déclarent avoir des difficultés « à voir, même avec des lunettes » (18 %), des difficultés de mémoire ou de concentration (16 %) et une partie plus faible évoque « des difficultés à entendre, même avec une aide auditive » (11 %).

Graphique 28:

ME3. Un Français sur cinq déclare avoir des difficultés à marcher ou à monter un escalier



Réponse à la question : " Avez-vous des difficultés ...".

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

- *Les Français les plus âgés particulièrement sujets à déclarer une affection de longue durée*

22 % des Français déclarent avoir une affection de longue durée, ou ALD, c'est-à-dire dont les soins sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. La réponse à cette question varie très sensiblement (et assez logiquement) avec l'âge : 3 % des 18-24 ans sont concernés par une ALD contre 14 % des 35-49 ans, 29 % des 50-54 ans et 46 % des 65 ans et plus.

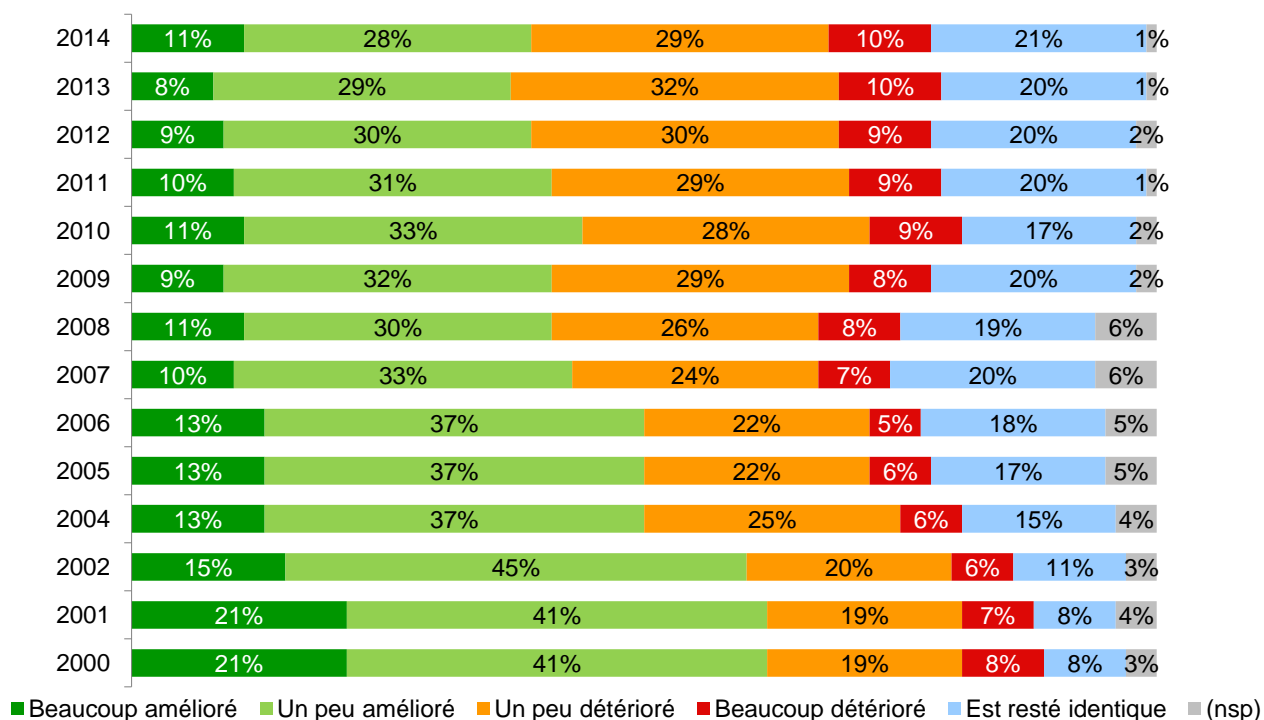
3. Des Français de plus en plus soucieux quant à l'état de santé de leurs concitoyens

Si la grande majorité des Français estiment être en bonne santé, ils sont cependant plus partagés quant à l'état de santé de leurs compatriotes. Alors que presque quatre Français sur dix estiment que « l'état de santé de la population française s'est amélioré au cours des dernières années » (39 %, un chiffre stable depuis 2007), ils sont autant à juger qu'il s'est détérioré (38 %). Si l'on constate une certaine stabilisation de cette opinion, on ne peut négliger la tendance sur le long terme : chaque année, la part des Français estimant que l'état des Français s'est amélioré diminue (passant de 50 % en 2004 à 39 % en 2014).

Cette opinion n'est pas nécessairement liée à l'âge des personnes interrogées, puisque ce sont à la fois les plus jeunes (45 % des 18-24 ans contre 39 % en moyenne) et les plus âgés (46 % des 65 ans et plus) qui se montrent les plus positifs quant à l'état de santé des Français.

Graphique 29:

SA5. Deux Français sur cinq estiment que l'état de santé des Français s'est amélioré au cours des dernières années, tandis qu'une part comparable juge au contraire qu'il s'est détérioré



Réponse à la question : "Selon vous, au cours des dernières années, l'état de santé des Français s'est... ?"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2014

4. Une part minoritaire mais non négligeable de Français reconnaissent avoir parfois renoncé à des soins dentaires alors qu'ils en avaient besoin

Un peu plus de la moitié des Français déclarent « avoir eu besoin de voir un dentiste pour des soins dentaires » (56 %). La part des Français ayant renoncé à voir un dentiste alors qu'ils en avaient besoin oscille entre 12 et 20 % suivant la manière dont la question leur a été posée.

B - Perception du système de santé français

1. La perception des Français à l'égard de leur système de santé s'est améliorée en comparaison des années précédentes

Trois quarts des Français (76 %), affirment que « tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu » (plus six points par rapport à 2013). Les Français sont légèrement moins nombreux à estimer que « tout le monde peut être soigné quel que soit le lieu où il réside » (72 %). Aucune variation notable n'est à constater sur cette question depuis 2010, date à laquelle elle a été posée pour la première fois.

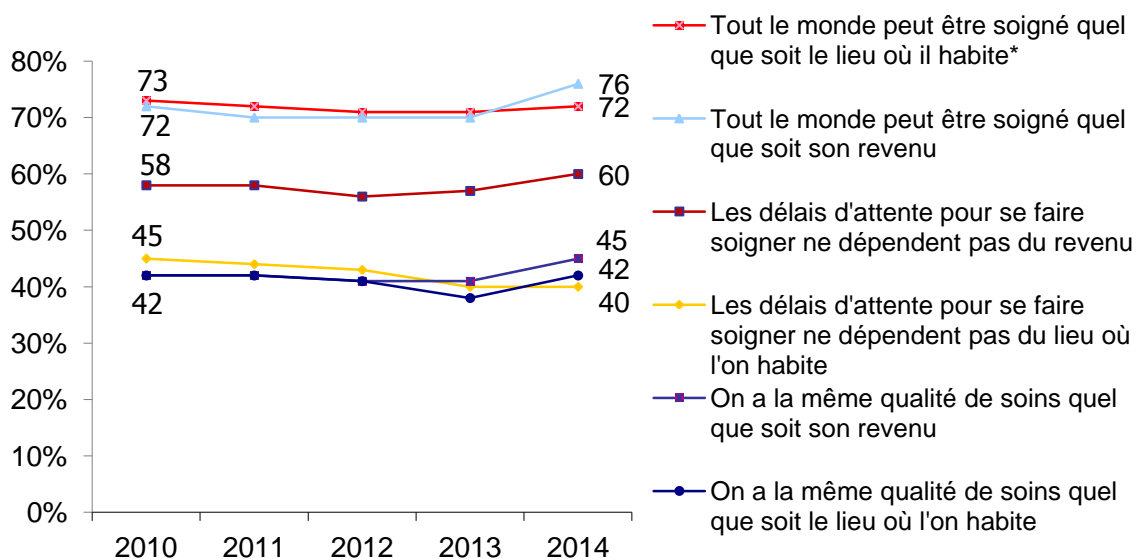
Par ailleurs, une majorité des Français considèrent que les délais d'attente pour se faire soigner ne dépendent pas du revenu (60 %). Ils sont sensiblement moins nombreux à juger que les délais d'attente pour se faire soigner ne dépendent pas du lieu où l'on habite (40 %).

Enfin, la qualité des soins de santé reste la même selon le lieu où l'on habite ou le revenu pour une minorité de Français, avec 42 % et 45 % de Français d'accord avec ces propositions. Ces pourcentages minoritaires sont toutefois en hausse de trois points par rapport à 2013.

Les personnes ayant jugé précédemment que l'état de santé des Français s'est amélioré sont nettement plus nombreux à être d'accord avec ces propositions relatives au système de santé. Ils jugent que, quel que soit le revenu, tout le monde peut être soigné (82 %, contre 76 %) suivant la même qualité de soins (53 %, contre 45 %).

Graphique 30 :

SA6. Opinion sur l'universalité de l'accès aux soins : trois Français sur quatre considèrent que tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu.



Réponse à la question : " Êtes-vous d'accord ou pas avec les opinions suivantes ? En France..."

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2010-2014

*Modification du libellé en 2010. L'item posé de 2000 à 2009 était : « On est soigné de la même façon quel que soit le lieu où l'on habite »

2. Des Français généralement satisfaits de la qualité des soins en cabinet médical ou en libéral mais moins largement en hôpital public

Neuf Français sur dix sont satisfaits de la qualité des soins prodigués par les médecins généralistes hors hôpital (89 % des personnes interrogées satisfaites dont 34 % très satisfaites). Quatre Français sur cinq sont en outre satisfaits des médecins spécialistes, des infirmiers et des dentistes et orthodontistes rencontrés hors hôpital (avec respectivement 83 %, 82 % et 80 % d'opinions favorables). Il est toutefois à noter que la part de Français non satisfaits atteint 9 % pour les dentistes et orthodontistes.

La qualité des soins prodigués dans les hôpitaux publics et les cliniques est jugée satisfaisante par 73 % et 63 % des Français.

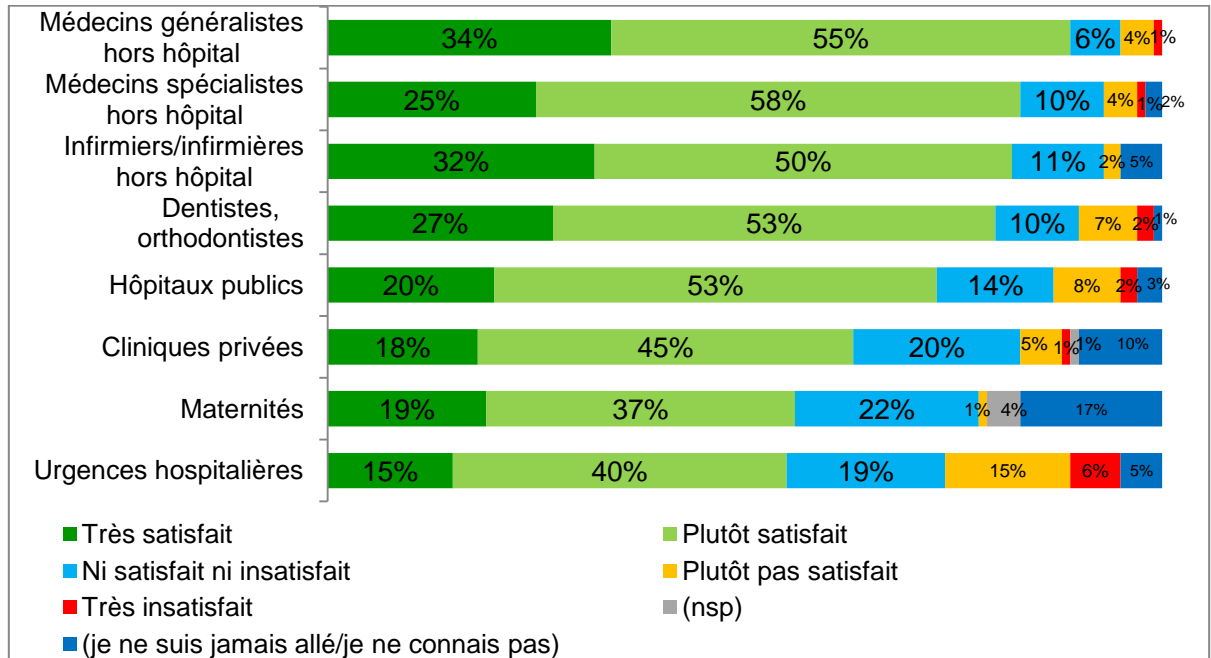
En comparaison, les hôpitaux publics recueillent davantage d'avis négatifs que les cliniques privées (10 % des Français ne sont pas satisfaits des hôpitaux publics contre 6 % pour les cliniques).

Une nette majorité des personnes ayant donné leur avis concernant la qualité des soins ou des services des maternités (79% des Français), en sont satisfaits. Seuls 1 % des Français déclarent n'être « plutôt pas satisfaits » par les maternités.

Enfin, les urgences hospitalières sont jugées insatisfaisantes par un Français sur cinq (21 %), tandis qu'un peu plus de la moitié des Français en sont satisfaits (55 %).

Graphique 31 :

SA7. Plus de quatre Français sur cinq satisfaits de la qualité des soins ou des services des médecins généralistes, médecins spécialistes, infirmiers et dentistes ou orthodontistes hors hôpital



Réponse à la question : "En général, concernant la qualité des soins ou des services des prestataires suivants, diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), ni satisfait(e) ni insatisfait(e), plutôt insatisfait(e), très insatisfait(e) ?"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

C - Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

Les mesures testées visant à réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale n'obtiennent pas toutes le même degré d'acceptation, comme lors des précédentes vagues d'enquêtes.

1. Les Français majoritairement favorables à ce que les mesures de réduction du déficit touchent les professionnels de santé

Les Français adhèrent très largement à la limitation des tarifs des professionnels de santé : 83 % d'entre eux y sont favorables. Une nouvelle proposition faite cette année a rencontré un accueil positif chez les Français : 79 % d'entre eux sont favorables à ce que les fabricants de médicaments soient davantage taxés.

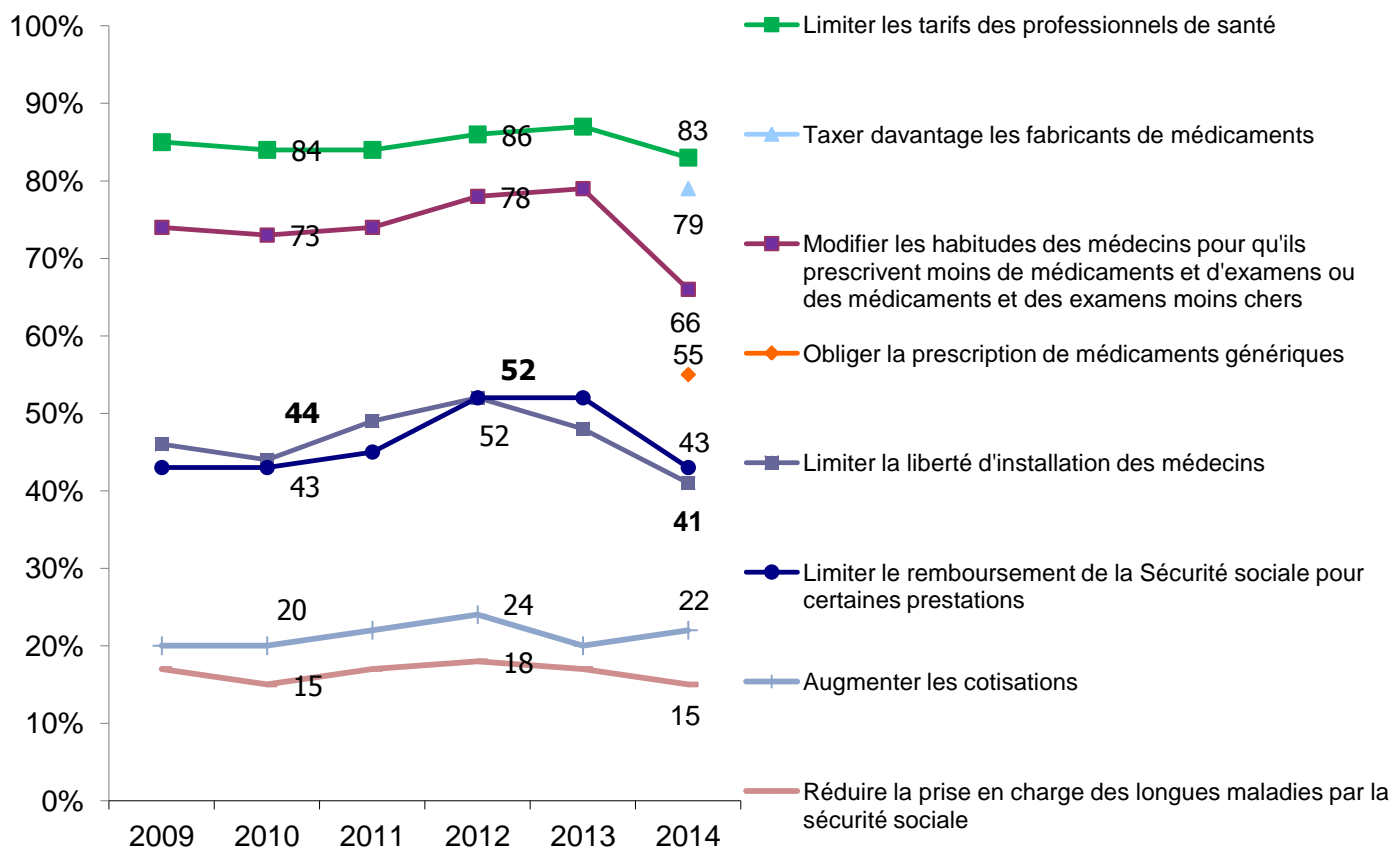
Par ailleurs, 66 % optent pour la modification des habitudes des médecins afin que ces derniers prescrivent moins de médicaments et d'examens ou des médicaments et des examens moins chers. Cette proposition est en baisse notable de 13 points par rapport à 2013. Ce phénomène est vraisemblablement à rapprocher des nombreuses mesures visant à maîtriser les prescriptions déjà mises en œuvre depuis plusieurs années : maîtrise médicalisée, rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP)... Ceci peut être également lié au fait que ces politiques de maîtrise des prescriptions sont déjà largement entrées en vigueur ces dernières années. La nouvelle proposition d'obligation de prescription de médicaments génériques est accueillie favorablement par une majorité de Français (55 %).

Dans une moindre mesure, les Français se prononcent pour une limitation des remboursements de la Sécurité Sociale pour certaines prestations (43 %, ce qui constitue une baisse de neuf points en comparaison à 2013) et pour la limitation de la liberté d'installation des médecins (41 %, sept points de moins qu'en 2013).

Enfin, l'augmentation des cotisations et la réduction de la prise en charge des longues maladies par la Sécurité Sociale sont des propositions peu approuvées : 22 % des Français consentiraient à une augmentation des cotisations et 15 % (deux points de moins que l'année dernière) accepteraient une réduction de la prise en charge des maladies longues.

Graphique 32 :

SA8. Une large majorité des Français sont favorables à la limitation des tarifs des professionnels de santé et à une taxation plus forte des fabricants de médicaments dans le but de réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale, s'il devenait trop important (% Oui)



Réponse à la question : "Voici différentes mesures qui viseraient à réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale s'il devenait trop important. Pour chacune de ces mesures, dites-moi si vous y seriez plutôt favorable ou plutôt opposé(e) ?"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2009-2014

D - Les Français et la législation sur la fin de vie

Près de neuf Français sur dix considèrent que « la loi doit autoriser les médecins à mettre fin à la vie d'une personne atteinte d'une maladie incurable, si cette dernière en fait la demande » (88 %).

Il est à noter que l'opinion sur cette question de la fin de vie croît avec l'âge : 85 % des moins de 30 ans y sont favorables, contre 89 % des 35-49 ans et 91 % des 50-64 ans

VIII – Les Français et la cohésion sociale

* **39 %** des Français déclarent avoir personnellement le sentiment d'appartenir avant tout à la France, contre 24 % qui ont le sentiment d'appartenir à leur commune ou à leur quartier..... Voir p. 63

* **65 %** des Français ont le sentiment d'être très bien intégrés à la société française et cette proportion croît avec l'âge. Voir p. 65

* **23 %** des Français jugent que le plus important pour être intégré est d'avoir un travail qui leur convient Voir p. 67

* **25 %** des Français estiment que la cohésion sociale en France est forte, contre 20% qui jugent qu'elle ne l'est pas du tout..... Voir p. 68

* **83 %** des Français sont favorables à ce que les pouvoirs publics donnent plus d'ampleur au Service civique Voir p. 71

La partie « cohésion sociale » du questionnaire a été introduite au moment de sa passation par la définition suivante : « La cohésion sociale peut être définie comme la force des liens qui unissent les citoyens. C'est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les inégalités et en évitant la marginalisation. »

Il apparaît que le niveau de vie et le fait d'avoir un emploi sont des éléments déterminants dans la définition de l'intégration dans la société française. La qualité des liens avec son entourage et la place que l'on occupe par rapport à ses pairs sont également des éléments importants

A - Appartenance et sentiment d'être intégré dans la société

1. Près de quatre Français sur dix déclarent avoir le sentiment d'appartenir à la France

Près de quatre Français sur dix déclarent avoir personnellement « le sentiment d'appartenir avant tout » à la France (39 %, un résultat en progression de deux points par rapport à 2013). Toutefois, la notion de cohésion sociale ne se limite pas au national et peut s'appliquer à l'échelle locale, démontrant ainsi les liens qui unissent les habitants

d'une ville, d'un département, d'une région : 24 % des Français citent leur commune ou leur quartier. Cette proportion est comparable à celle observée ces dernières années.

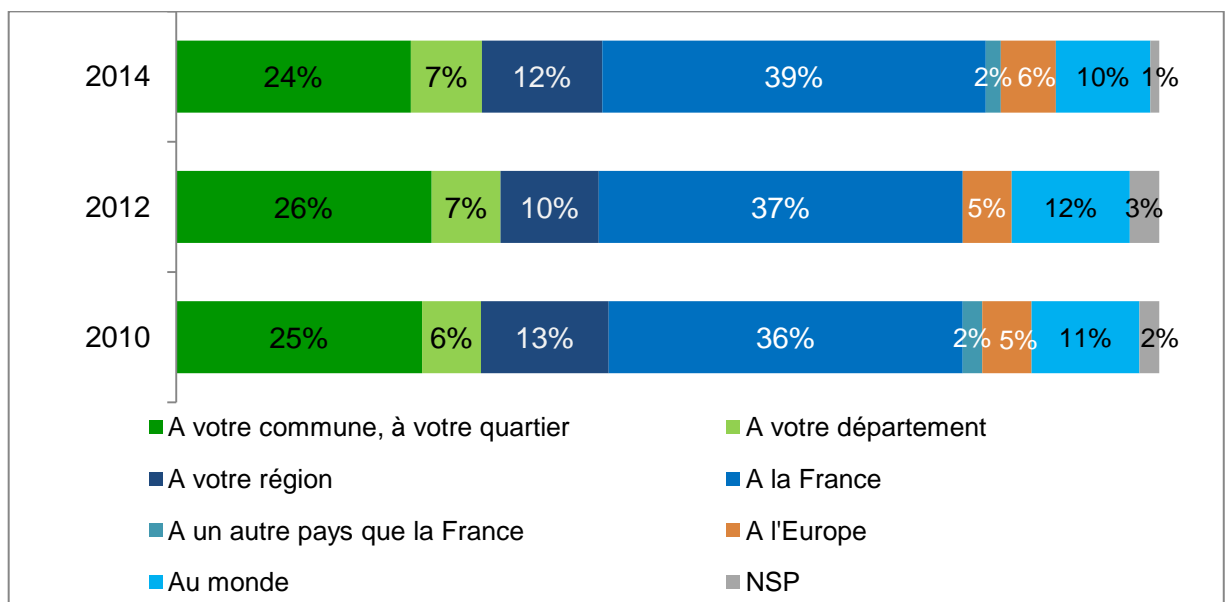
L'échelon local est aussi représenté par l'attachement au département, cité par 7 % des Français. A ce sujet, il apparaît que les jeunes parents, les moins de 30 ans et les ouvriers déclarent davantage que la moyenne des Français avoir personnellement le sentiment d'appartenir avant tout à leur département (avec respectivement 12 %, 11 % et 10 % de citations, contre 7 % en moyenne).

Par ailleurs, 12 % des Français ont réaffirmé leur attachement à leur région. Cette proportion demeure également stable par rapport à 2013 et 2011.

A l'échelon supranational, ce sont des segments de la population comparables à chaque édition du baromètre qui citent le monde (10 %), et dans une moindre mesure l'Europe (6 %).

Graphique 33 :

CS4. Près de quatre Français sur dix déclarent avoir le sentiment d'appartenir à la France



Réponse à la question : "Auquel de ces lieux, avez-vous personnellement le sentiment d'appartenir avant tout ?"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014 ; Credoc, Baromètre de la cohésion sociale 2010-2012

- Les femmes et les personnes les plus âgées citent davantage l'échelon local (commune, quartier), et, à l'opposé, les jeunes et les professions libérales et les cadres supérieurs se sentent plus citoyens du monde

Les femmes citent bien davantage la commune ou le quartier (28 % contre 19 % des hommes). Les 65 ans et plus citent aussi davantage que la moyenne des Français leur commune ou leur quartier (31 %, contre 24 %). En revanche, les jeunes sont surreprésentés parmi ceux qui choisissent le monde (14% des moins de 30 ans contre 7 % des 50 ans et plus).

Enfin, certaines catégories sociales ont davantage tendance à citer la France, l'Europe ou le monde : c'est le cas des catégories sociales les plus favorisées, comme les professions libérales et les cadres supérieurs (18 % contre 10 % pour le monde et 10 % contre 6 % pour l'Europe).

- *La zone géographique des habitants interrogés (région ou type d'habitat) a une influence sur le sentiment d'appartenance territoriale*

Les habitants du Nord et de l'Ouest citent davantage que la moyenne des Français leur région (19 % et 18 % contre 12 % en moyenne), ce qui peut être relié à l'attachement traditionnellement plus marqué qu'ailleurs de ses habitants à la région Bretagne et à la région Nord. Les habitants des régions Est et Ouest, où se trouvent un tissu de villes moyennes et de zones rurales, citent davantage leur commune ou quartier (33 % et 30 % de citations contre 24 % en moyenne). Par ailleurs, les habitants des communes rurales et des villes de moins de 20 000 habitants citent davantage que la moyenne des Français leur commune ou leur quartier (30 % et 29 % de citations contre 24 % en moyenne).

En revanche, les habitants de la région parisienne ont davantage le sentiment d'appartenir à la France (45%, soit six points de plus que la moyenne) et au monde (14 %, soit quatre points de plus que la moyenne).

2. Le sentiment personnel d'intégration dans la société française au plus haut depuis la création du baromètre

Les Français s'estiment de manière quasi unanime bien intégrés dans la société française (94 %), avec notamment 65 % de Français se disant très bien intégrés. Cette dernière proportion a augmenté de quatre points depuis 2013 et de 14 points par rapport à 2012 (51 %). La petite minorité de Français qui s'estiment ne pas être intégrés du tout s'avère relativement stable dans le temps.

Le sentiment d'intégration croît avec l'âge : 71% des 65 ans et plus s'estiment « très bien intégrés », contre 56% des plus jeunes. Le statut professionnel et le fait d'avoir ou non un emploi jouent également sur le sentiment d'intégration. Les professions libérales et les cadres se sentent ainsi davantage intégrés que les ouvriers ou les chômeurs (75% des premiers se sentent « très bien intégrés », contre 54% des ouvriers et 46% des chômeurs).

En outre, la pauvreté et le chômage ont également des conséquences sur le sentiment d'être intégré : 20 % des personnes bénéficiant du RSA et 19% des chômeurs ne se sentent pas intégrés à la société, contre 6% en moyenne, soit des écarts de 14 et 13 points.

3. Pour les Français, la culture, les valeurs communes et l'emploi sont les piliers d'une bonne intégration dans la société

Pour être bien intégré dans la société française, deux éléments semblent primordiaux : le partage d'une culture et de valeurs communes (23 % de citations) et un emploi satisfaisant (23 % également). La qualité des relations familiales et amicales (19 %) ainsi que le niveau de vie (17 %) sont également cités comme des composantes importantes de l'intégration pour de nombreux Français, de même qu'un engagement citoyen actif (10 %).

- Les facteurs d'intégration sont perçus différemment selon les catégories sociales

Les chômeurs, ouvriers et employés considèrent davantage « qu'avoir un travail qui leur convient » est le plus important pour être intégré dans la société française (34 %, 32 % et 28 % respectivement contre 23 % en moyenne).

Les individus disposant des plus faibles revenus (21% des foyers aux revenus nets mensuels inférieurs à 1000 euros, contre 17% sur l'ensemble) et les moins diplômés (20% des individus sans diplôme) sont sensiblement plus nombreux que la moyenne à estimer qu' « avoir un niveau de vie convenable » est le facteur le plus important pour s'intégrer dans la société française.

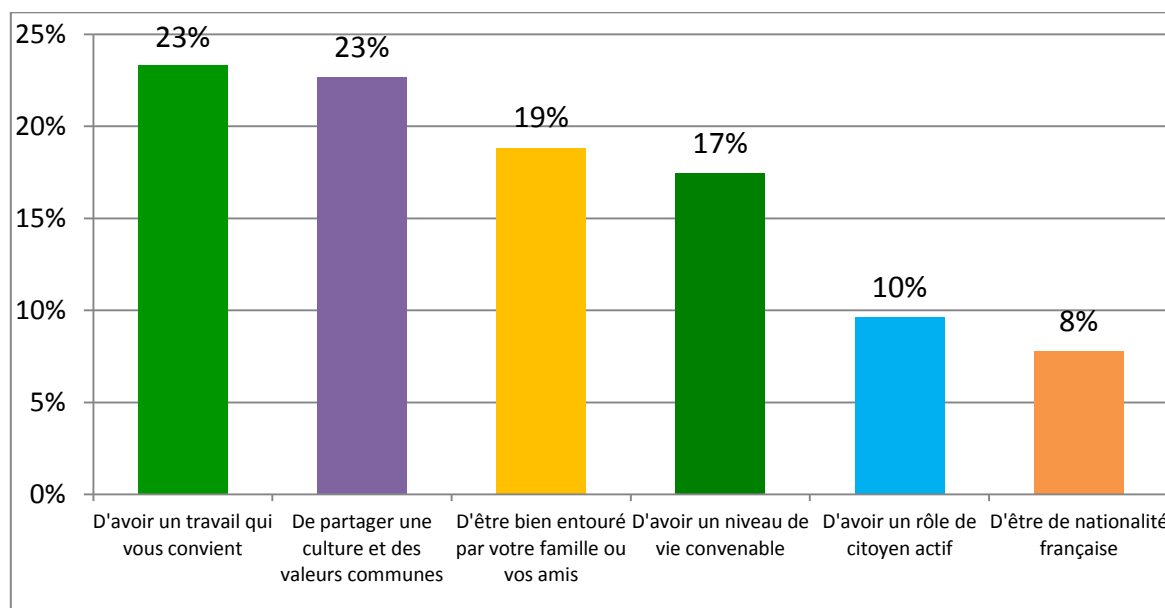
En revanche, les professions libérales et les cadres supérieurs, les personnes les plus diplômées et celles ayant des revenus élevés citent davantage « le partage d'une culture et de valeurs communes » (36 %, 30 % et 27 % respectivement, contre 23 % en moyenne).

Les Français non diplômés et les inactifs citent plus que les autres le fait « d'être bien entouré par sa famille ou ses amis » (26 %, soit sept points de plus que la moyenne des Français).

Enfin, les artisans et commerçants valorisent davantage que les autres l'engagement citoyen actif (19 % soit neuf points de plus que la moyenne des Français) ; c'est également le cas des individus membres d'une association (15 %) ou d'une organisation syndicale (15 % également). Les individus se positionnant à l'extrême gauche de l'échiquier politique se distinguent aussi sur ce point (17 % de citations).

Graphique 34 :

CS6. Sentiment d'être intégré dans la société française



Réponse à la question : " Qu'est-ce qui vous vous semble le plus important pour être intégré dans la société française ? Est-ce principalement le fait ... ?"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

4. Les Français et leurs relations avec leurs proches : voisinage et sentiment de solitude

- *La fréquence du contact et de l'entraide avec les voisins varie particulièrement selon l'âge et le type d'habitat*

Plus de sept Français sur dix se rendent service entre voisins au moins une fois par mois (72% de réponses positives), et près de la moitié plusieurs fois au cours du mois (47 %). Un Français sur cinq vit ces relations d'entraide plus régulièrement encore (15 % une fois par semaine et 6 % chaque jour).

Le niveau d'entraide quasi-quotidien est particulièrement élevé chez les Français les plus âgés (9 % des 65 ans et plus, soit trois points de plus que la moyenne) et ceux habitant des communes rurales (8 %), tandis que les plus jeunes et les habitants de villes de plus de 100 000 habitants sont relativement nombreux à déclarer ne jamais se rendre service entre voisins (39 % des moins de 30 ans et 34 % des habitants des grandes villes contre 28 % en moyenne).

- *Le sentiment de solitude est impacté par la situation maritale et le revenu*

Près de la moitié des Français déclarent avoir un sentiment de solitude (49 %). Parmi ceux-ci, une minorité déclarent se sentir souvent seuls (13 %). Le sentiment de solitude est assez nettement corrélé à la situation maritale : 15 % des personnes sans enfant, 19 % des célibataires et 33 % des personnes veuves affirment se sentir souvent seules,

contre 13 % en moyenne. En outre, le niveau de revenu impacte également le sentiment d'isolement : 25 % des bénéficiaires du RSA déclarent se sentir souvent seuls.

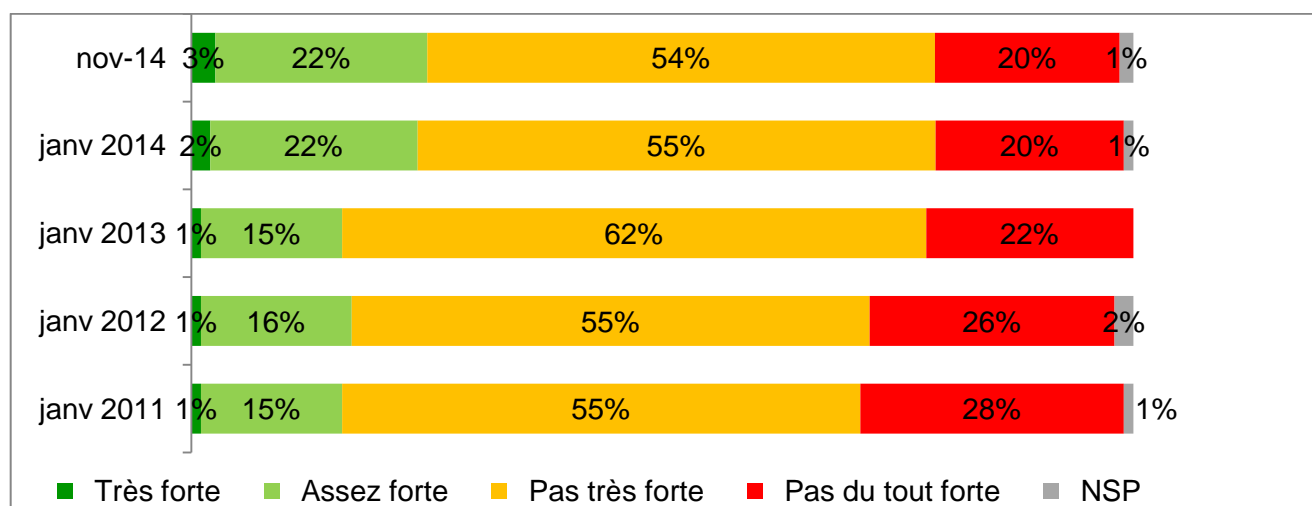
B- Appréciation de la cohésion sociale et des actions à mettre en œuvre pour la renforcer

1. Trois quarts des Français jugent que la cohésion sociale en France est faible

Trois quarts des Français estiment que la cohésion sociale n'est pas forte en France (74 % dont 20 % qui jugent qu'elle n'est « pas du tout forte »). Par rapport aux années précédentes, la part de Français qui jugent que la cohésion sociale est forte (25 % des Français) est en progression (neuf points de plus qu'en 2013).

Graphique 35 :

CS1. Un quart des Français jugent qu'en France, la cohésion sociale est forte



Réponse à la question : "Selon vous, la cohésion sociale en France est-elle actuellement :"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014 ; Credoc, Baromètre de la cohésion sociale 2011-2014

Les retraités (31 %), les plus de 65 ans (30 %) et les habitants de l'agglomération parisienne (33 %) jugent davantage que le reste de la population que la cohésion sociale est forte (entre cinq et sept points de plus que la moyenne) ; on observe une tendance similaire chez les individus ayant une pratique religieuse régulière (36%) ou parmi ceux étant de nationalité étrangère (43%). A l'inverse, ceux qui ont tendance à juger la cohésion sociale peu forte sont davantage représentés parmi les 35-49 ans (20 % de « très forte » ou « assez forte » contre 25 % en moyenne), les travailleurs à temps plein (21 %) et les salariés (22 %). En revanche, le niveau de diplôme ne constitue pas une variable significative sur cette question.

2. L'accès à un emploi pour tous et la qualité de l'éducation sont les deux principales orientations que les Français attendent des pouvoirs publics pour renforcer la cohésion sociale

Interrogés sur « ce que doivent faire les pouvoirs publics en priorité pour renforcer la cohésion sociale », plus de la moitié des Français citent le fait d'« assurer à tous la possibilité d'occuper un emploi » (55 %).

Plus d'un quart des Français citent également l'objectif de « délivrer à tous une éducation de qualité ». Ils sont un peu moins nombreux à se prononcer pour « aider les jeunes à démarrer dans la vie » (24 %), « garantir à tous la possibilité de se soigner » (22 %), « punir plus sévèrement les délinquants » (19 %) et « soutenir la croissance économique » (18 %).

Enfin, moins d'un Français sur dix souhaiterait « avoir une politique culturelle dynamique, qui permette des moments de partage entre les citoyens » (10 %), « soutenir les personnes handicapées ou dépendantes et leur famille » (8 %), « favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes » (8 %) et « favoriser la diversité des populations dans chaque quartier » (7 %).

Le choix de réponse est parfois lié à la classe d'âge : les moins de 30 ans retiennent davantage le fait d'« aider les jeunes à démarrer dans la vie » (35 % contre 24 % en moyenne) et la mise en place d'« une politique culturelle dynamique » (15 % contre 10 % en moyenne), tandis que les plus de 35 ans, et notamment les 50-64 ans, citent davantage l'assurance « que tous puissent bénéficier d'un emploi » (59 % chez les 50-64 ans contre 55 % en moyenne) et la garantie pour tous de pouvoir se soigner (25 % des 50 ans et plus contre 22 % en moyenne).

3. La relation entre cohésion sociale et compétitivité économique d'un pays est moins marquée qu'auparavant chez les Français

Plus de huit Français sur dix jugent que la cohésion sociale contribue à améliorer la compétitivité économique d'un pays (85 %), un score en retrait de cinq points par rapport à 2011.

La conviction « qu'une société unie est une société dont l'économie est compétitive » est davantage présente chez les 35-49 ans, les professions libérales et les cadres supérieurs ou encore chez les détenteurs d'actifs financiers.

C - Les Français et la place qu'ils occupent dans la société

1. Une majorité de Français estiment s'en sortir mieux ou aussi bien que d'autres groupes de personnes « du point de vue de leurs revenus personnels » (voisins, classe d'âge, amis...)

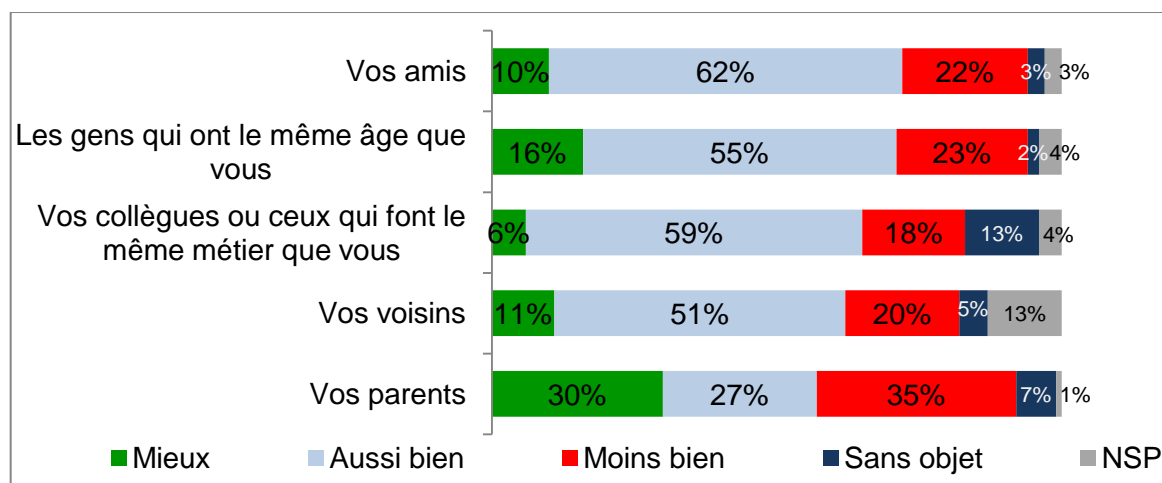
Le sentiment de s'en sortir mieux ou moins bien que ses pairs est assez révélateur de la qualité d'une cohésion sociale et du sentiment de mobilité et de justice sociale entre les individus.

Sept Français sur dix estiment s'en sortir mieux ou aussi bien que leurs amis (72 %) ou que les gens de leur tranche d'âge (71 %) concernant leurs revenus personnels. Ils sont un peu moins nombreux à porter le même jugement relatif à leurs collègues (65 %) ou à leurs voisins (62 %).

Concernant les comparaisons générationnelles, un peu plus d'un tiers des Français estiment s'en sortir moins bien que leurs parents (35 %), et 30% seulement disent s'en sortir mieux.

Graphique 36 :

CS11. Du point de vue de leurs revenus personnels, les Français estiment majoritairement s'en sortir « aussi » bien que leurs contemporains.



Réponse à la question : "Du point de vue de vos revenus personnels, considérez-vous que vous vous en sortez mieux, aussi bien ou moins bien que ... ?"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014

Les professions libérales ou les cadres supérieurs (14 %), salariés du secteur privé (13 %), diplômés bac + 2 ou plus et aux revenus élevés (12 %) estiment davantage que le reste de la population s'en sortir mieux que leurs amis. A l'inverse, les employés et ouvriers (30 % et 29 %), et plus encore ceux vivant dans des foyers dont le revenu est inférieur à 1 000 euros (39 %), les chômeurs (44 %) et les bénéficiaires du RSA (45 %) sont plus nombreux à estimer s'en sortir moins bien que leurs amis.

Par ailleurs, les plus démunis- les bénéficiaires du RSA (62 %), les chômeurs (61 %) et les revenus faibles (54 %) – estiment plus souvent que le reste de la population moins bien s'en sortir que leurs parents. Cette observation est également valable chez les plus jeunes : 48 % des moins de 30 ans contre 33 % des 50-64 ans estiment s'en sortir moins bien que leurs parents.

2. Les Français plus nombreux qu'auparavant à juger que chacun peut trouver vraiment la place qu'il mérite

Moins de la moitié des Français pensent que chaque individu a aujourd'hui la possibilité d'occuper vraiment la place qu'il mérite (43 %). Cette impression de vivre dans un pays méritocratique est plus présente qu'auparavant : ils n'étaient que 37 % en 2001 à partager cet avis.

Les personnes en difficulté vis-à-vis de l'emploi et celles au statut professionnel précaire manifestent davantage leur désaccord avec cette proposition : 66 % des chômeurs et bénéficiaires du RSA mais également 73 % ceux qui travaillent de manière intermittente ne pensent pas que chaque individu a aujourd'hui la possibilité de trouver vraiment la place qu'il mérite.

3. Les dispositifs en faveur des jeunes : le Service Civique accueilli comme un bon vecteur de cohésion sociale auquel il faudrait donner plus d'ampleur

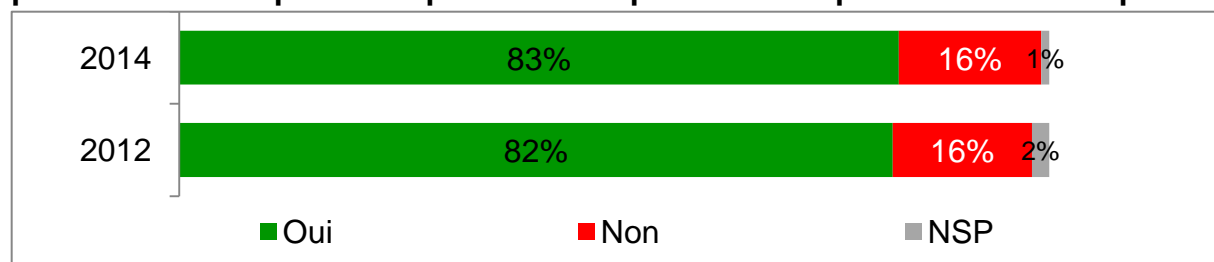
Le service civique est un dispositif aujourd'hui ouvert à 25 000 jeunes de 16 à 25 ans. Les personnes qui choisissent ce statut s'engagent ensuite pour une durée de six à douze mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général au sein d'une association ou d'une collectivité locale. Une très large majorité de Français estiment à ce sujet que les pouvoirs publics devraient donner plus d'ampleur à ce dispositif (83 %).

Même si l'interrogation des Français à ce sujet a eu lieu plusieurs semaines avant, cette opinion fait écho à la volonté récemment annoncée par le gouvernement de simplifier l'accès à ce dispositif afin d'élargir ses cibles.

La classe d'âge et la région habitée semblent influencer l'avis des répondants quant à l'opportunité d'étendre ce type de dispositifs : les plus de 65 ans, à l'opposé des 35-49 ans (86 % contre 80 %), et les habitants de la région parisienne (89 %) y sont davantage favorables.

Graphique 37 :

CS10. Une large majorité de Français favorables à ce que les pouvoirs publics donnent plus d'ampleur aux dispositifs tels que le service civique



Réponse à la question : " Le Service civique a été créé en 2010. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, qui choisissent volontairement de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, au sein d'une association ou d'une collectivité locale. Le jeune reçoit de l'Etat 465 euros net par mois et un soutien complémentaire, en nature ou argent, par l'organisme d'accueil. Aujourd'hui environ 25 000 jeunes peuvent faire un service civique. Pensez-vous que, pour favoriser la cohésion sociale, les pouvoirs publics devraient donner plus d'ampleur à ce type de dispositif ?"

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014 ; Credoc, Baromètre de la cohésion sociale 2012

